ARMÉES D'AUJOURD'HUI

ADA N° 388 // AVRIL 2014
www.defense.gouv.fr

# ARMÉES D'AUJOURD'HUI

## DOSSIER
## LA RÉFORME EN MARCHE

## ATLAS
## EXPÉRIMENTATION AUTOUR DU MONDE

# ARMÉES D'AUJOURD'HUI

# Sommaire

N° 388


**FORCES EN ACTION**

**4** Avalanche d'exercices

**10** Les réservistes veillent

**14** Cible véloce

**16** Un titan en Guyane

**18** Les opérations en bref

**ENJEUX**

**20** Réserve, de la citoyenneté au civisme

**FOCUS REFORME**

**22** Optimisation des services RH

**24** Traque aux erreurs de Louvois

**FOCUS TECHNOLOGIE**

**25** Brèves

**FOCUS DEFENSE**

**26** L'ACT prépare l'avenir de l'Otan

**30** Des mots pour le dire

**32** Interview du général Lafourcade

**34** L'offensive de l'industrie de défense

**38** Repères

**DOSSIER**

**40** La réforme des armées

**DÉTOURS**

**56** Culture. L'histoire des transmissions décryptée

**60** Portrait. Le roi de la jungle

**62** Histoire. Revue des troupes

**66** Kiosque


***ADA n° 387 : erratum.*** ***Il convenait de lire en page 41 : général d'armée aérienne Partick de Rousiers et non général de corps aérien.***

## EN ORDRE DE BATAILLE

**ÉDITORIAL**

R. CONNAN © DICOD

Le grand mouvement de réforme de la Défense à l'horizon 2020 a été lancé fin janvier par le ministre, entouré de ses principaux subordonnés, à travers quatre meetings – Paris, Toulon, Metz et Bordeaux – qui ont réuni 1 500 civils et militaires. Amorcé avec la première année de la programmation 2014-2019, ce mouvement a commencé à être décliné au niveau des armées, directions et services, avant de l'être par chaque armée, et c'est l'objet du dossier de ce numéro d'avril *d'Armées d'aujourd'hui.*

Dans un grand souci de cohérence, le chef d'État-Major des armées (Cema), le général Pierre de Villiers, le secrétaire général pour l'administration (SGA), Jean-Paul Bodin, et le délégué général pour l'armement (DGA), Laurent Collet-Billon, ont présenté à leurs troupes, chacun à leur manière, l'ordre de marche vers la mise en œuvre collective de la loi de programmation militaire.

Pour le Cema, « l'ordre aux armées » se résume en une formule de mobilisation : *« Ensemble, autrement, au mieux »*, avec une volonté affichée d'entraîner les trois armées dans une même dynamique convergeant vers des forces modernisées capables de répondre au contrat capacitaire.

Par sa « feuille de route », le SGA entend donner à chacun des agents civils de la Défense une *« vision claire de sa place dans la réforme »*, autour de trois axes stratégiques : soutenir la réforme du ministère, conduire les chantiers de réforme attachés aux fonctions et politiques transverses du ministère, et réformer le SGA.

Enfin pour le DGA, l'ordre est d'*« oser investir, continuer à innover et perpétuer les savoir-faire »*, à travers *« une DGA en mouvement »*, s'appuyant sur une priorité au soutien à l'export (6,3 milliards d'euros d'export en 2013) et une base industrielle et technologique de défense générant 165 000 emplois, et poursuivant sa mutation vers un format plus compact et une ingénierie des systèmes plus moderne, en connexion et cohérence avec l'industrie.

**Pierre Bayle, directeur de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense**

ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication** : Pierre Bayle. **Chef du département rédactions** : lieutenant-colonel (air) Antoine Plantard. **Rédacteur en chef** : lieutenant-colonel (terre) Philippe Dupas. **Secrétaire générale de rédaction** : Sybile Prenel. **Secrétaires de rédaction** : Yves Le Guludec, Patrice Mayon (Key Graphic). **Directrice artistique** : Micheline Jérôme (Key Graphic). **Chef des reportages** : adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). **Rédaction** : Carine Bobbera (48 07), capitaine (terre) Flora Cantin (33 18), Kassandra Chérubin, stagiaire (46 28), Paul Hessenbruch (55 05), Éléonore Krempff (44 35), aspirant (Marine) Camille Martin (46 29), Loïc Picard (44 53). **Prestations extérieures** : Hervé Drévillon, adjudant (air) Jean-Laurent Nijean, lieutenant-colonel Rémy Porte, chef de bataillon (terre) Christophe Rohmer. **Service photo** : Jean-Jacques Chatard (46 98), sergent (air) Rémi Connan. **Service icono** : Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). **Chef de fabrication** : Thierry Lepsch : 01 53 42 87 79. **Photogravure** : Key Graphic. **Impression** : Groupe Maury Imprimeur. **Routage :** EDIACA. **Dépôt légal** : février 2003. Dicod – École militaire – 1, place Joffre – 75007 Paris. **N° ISSN** : 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD)** : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit** : sergent-chef (air) Céline Butaud : 01 44 42 40 07. celine.butaud@intradef.gouv.fr. **Contact publicité (ECPAD)** : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture** : Accueil du premier A400M Atlas de l'armée de l'Air à Orléans-Bricy le 30 septembre 2013/Jean-Jacques Chatard ©Dicod.

# Avalanche d'exercices

**Autonomie à ski et parcours techniques, recherches de victimes d'avalanches, pratique des premiers secours… Une vingtaine de chasseurs alpins, de légionnaires et de commandos ont suivi pendant une semaine un stage de « qualification hiver » dispensé par l'École militaire de haute montagne de Chamonix. Une journée était consacrée à l'apprentissage et à l'évaluation des techniques de secours en montagne…**

PAR LOÏC PICARD / PHOTOS : SÉBASTIEN LAFARGUE / ECPAD

**Un chasseur alpin en tête de cordée effectue une reconnaissance d'itinéraire.**

« Il est important que les militaires soient préparés à affronter les risques de ce milieu hostile pour eux-mêmes et pour autrui. »

**Ci-dessus : avant de débuter cette journée d'apprentissage et d'évaluation des techniques de secours en montagne, l'adjudant Albrand, instructeur de l'EMHM, rappelle les consignes de sécurité aux stagiaires.**

**En haut, à droite : sur le parcours technique, ce stagiaire va devoir effectuer une conversion à skis pour passer un virage difficile.**

**Ci-contre, à gauche : grâce aux signaux émis par son détecteur de victimes d'avalanche, un stagiaire localise un skieur enseveli.**

**Ci-contre à droite : les militaires sondent alors l'endroit où la victime a été repérée.**

**En bas à droite : deux stagiaires creusent pour dégager la personne prisonnière de la coulée de neige.**

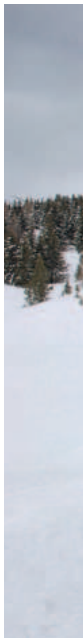

Domaine skiable des Houches, Haute-Savoie. Alors que les premières lueurs du jour apparaissent sur les sommets enneigés de la vallée de Chamonix, un détachement composé d'une vingtaine de sous-officiers se présente au pied des pistes. Chasseurs alpins, légionnaires, artilleurs, commandos des forces spéciales… tous suivent durant une semaine un stage de « qualification hiver » au sein de l'École militaire de haute montagne (EMHM). Objectif : devenir adjoint chef de détachement. Cette journée est consacrée à l'apprentissage et à l'évaluation des techniques de secours en montagne.

Skis de randonnée fixés aux pieds, les stagiaires, répartis en binômes, grimpent avec une rapidité surprenante les dénivelés pour atteindre au plus vite l'un des sommets de la station. Malgré le passage de quelques bancs nuageux immergeant les zones vallonnées dans un épais brouillard, le soleil est au rendez-vous, réchauffant l'épaisse couche de neige fraîchement tombée.

## Autonomie à ski, recherche et secours

Dans le même temps, à 2000 mètres d'altitude, quatre instructeurs de l'EMHM – tous titulaires du brevet de guide de haute montagne – préparent le terrain avant l'arrivée des stagiaires. L'évaluation, répartie sur différents ateliers, se fait en plusieurs points : l'autonomie à ski (en montée, en descente, sur piste et hors piste), la pratique de la recherche et du secours à l'aide des détecteurs de victimes d'avalanches (DVA) et des kits de premiers secours en dotation, ainsi que la maîtrise de la topographie et de l'orientation. Tous ces éléments sont vitaux pour les futurs adjoints des chefs de détachements alpins. Avalanches, mauvaises chutes, crevasses, malaises liés à l'altitude… les pièges sont aussi nombreux que les possibilités qu'offre la montagne à ses pratiquants. *« Il est important que les militaires soient préparés à affronter les risques de ce milieu hostile,* insiste l'adjudant Pascal Albrand, instructeur à l'EMHM, *que ce soit pour eux-mêmes ou pour autrui. »* En effet, outre leur propre sécurité, les unités de montagne peuvent être appelées, sur réquisition préfectorale, à intervenir en renfort des forces publiques de secours en montagne, en cas d'événement grave, pouvant entraîner de nombreuses victimes.

Le claquement répétitif des fixations des skis de randonnée se fait bientôt entendre. Sortant d'une nappe de brouillard, le premier binôme arrive après deux heures et demie d'ascension. À peine ont-ils le temps de se reposer que les instructeurs les envoient sur le parcours technique qu'ils ont installé. Forts dénivelés, conversions à skis, petits sauts… Toutes les difficultés

« Les chances de survie d'une personne ensevelie sont de 90 % les quinze premières minutes, 40 % après 30 minutes et 10 % après deux heures. »

**Ci-dessus : dès que la tête du skieur a été dégagée (un mannequin pour les besoins de l'exercice), un stagiaire pratique les gestes de premiers secours pour le réanimer.**

**En haut à droite : la victime a été extraite de la neige et placée sur l'UT 2000 (unité de transport). Adapté à la glisse sur neige, l'engin est utilisé comme brancard.**

**Ci-contre : les militaires descendent avec précaution la victime vers la vallée, où elle sera prise en charge par les secours.**

■■■ que les militaires peuvent rencontrer sont rassemblées. Technicité, recherches avec le DVA, premiers secours… les ateliers s'enchaînent toute la matinée.

À 14 heures, changement de site. Le détachement effectue une reconnaissance dans une zone hors piste. Soudain, les traces récentes d'une coulée de neige, ainsi que la plainte d'un skieur à moitié enseveli interrompent la progression des militaires. *« Avalanche à l'avant »* se transmettent un par un les membres de la cordée. La victime, qu'ils sont en train de dégager, leur apprend qu'une autre personne a été emportée. Le chef de détachement ordonne : *« Placez vos DVA en mode recherche ! Un trinôme en recherche active, un homme reste en surveillance. Les autres, répartissez-vous en deux équipes de soutien sondage-pelletage. »*

## Course contre la montre

En contrebas, les autres instructeurs observent et prennent des notes. Le tout est chronométré. *« La rapidité et l'organisation dans les opérations de recherches sont cruciales »,* précise l'adjudant Albrand. Et pour cause. Les chances de survie d'une personne ensevelie sous une avalanche sont en moyenne de 90 % les quinze premières minutes. Elles ne sont plus que de 40 % après 30 minutes et de 10 % au-delà de deux heures.

*« Contact victime »*, crie l'un des militaires. Après quelques coups de pelle autour d'une sonde plantée dans la poudreuse, les hommes découvrent un corps inerte qu'ils s'empressent d'extraire de la neige. Pendant que le chef de détachement prend contact avec les secours héliportés, les autres effectuent les gestes de premiers secours et entreprennent un massage cardiaque. La victime (un mannequin pour les besoins de l'exercice) est réanimée puis installée dans une unité de transport adaptée à la glisse sur neige, l'UT2000, utilisée comme brancard.

L'évacuation signe la fin de l'exercice. Avant de rentrer à l'EMHM, les instructeurs reviennent en détail sur les moments clés de la journée, corrigeant les petites erreurs. Malgré quelques imperfections techniques, tous les stagiaires obtiennent la qualification. Chaque année, vingt stages de qualification et de perfectionnement adaptés aux pratiques estivales et hivernales sont organisés à l'EMHM au bénéfice de près de 400 personnes. ■

**Scannez le QR code pour visionner le diaporama du reportage**

# Les réservistes

**En patrouille Vigipirate, des militaires du 121e régiment du train de Montlhéry surveillent le secteur de Notre-Dame pour prévenir les risques terroristes. Réservistes opérationnels, ils ont suivi la même formation qu'un militaire d'active, mais appartiennent à des univers professionnels très différents…**

PAR FLORA CANTIN / PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATARD/DICOD

veillent

« Notre rôle est de surveiller et de rassurer la population alors que la menace terroriste est effective. »

**Ci-dessus : devant la trappe de l'armurerie du fort de Vincennes, la 1re classe Jéromine M. perçoit son Famas. La jeune femme est réserviste depuis 2010.**

**En haut à droite : dans la cour du fort de Vincennes, le chef de groupe, le sergent-chef Mickaël D., rappelle les consignes à son équipe avant le départ.**

**Ci-contre : après 40 minutes de métro, la patrouille arrive à la station Étienne-Marcel. Ce trajet permet de sécuriser les transports en commun parisiens.**

**Ci-dessous : au commissariat du 3e arrondissement, le sergent-chef Mickaël D. étudie une nouvelle fois la carte de la zone et indique au trinôme de patrouille les frontières de la zone de surveillance : la cathédrale Notre-Dame et ses alentours.**

**En bas à droite : sur le parvis de la cathédrale, le trio, formation en triangle base en avant, entame sa patrouille au milieu des nombreux touristes.**

À l'heure où Paris dort encore, des militaires du 121e régiment du train (121e RT) de Montlhéry s'activent dans les couloirs du bâtiment 40, au fort de Vincennes. *« Allez, chacun vient percevoir 20 munitions et un poste de transmission Acropol ! »* ordonne le sergent-chef Mickaël D., chef de groupe. Les six militaires « graillent » alors chacun un chargeur avant de se munir de la radio connectée au réseau de la police nationale. Leur particularité ? Tous sont réservistes. Leur mission ? Prévenir les risques terroristes dans le cadre du nouveau plan Vigipirate, mis en place le 20 février dernier, et protéger la population métropolitaine. Après les munitions, l'armement. Devant la trappe de l'armurerie, la 1re classe Jéromine M. perçoit son Famas. Cheveux parfaitement tirés en chignon, treillis repassé et rangers cirés, cette cavalière professionnelle dans le civil se prépare à partir pour sa seconde mission Vigipirate. *« Je me suis engagée dans la réserve en 2010 alors que j'avais 17 ans et demi,* précise la jeune femme. *J'ai découvert le monde militaire en travaillant comme secrétaire civile au 121e RT. Je me suis donc naturellement engagée dans ce régiment. Je voulais approfondir ma connaissance de ce milieu et aller sur le terrain. »*

## Posture « vigilance »

La perception terminée, elle rejoint ses camarades. Musette sur le dos et arme non approvisionnée à la main, les deux trinômes se rassemblent pour un dernier briefing avant le départ en mission. *« Pour le groupe, rappel de la situation : aujourd'hui, 13 mars, nous sommes en posture "vigilance" comme l'atteste le nouveau logo, un triangle rouge aux larges bordures noires. La menace est réelle. But de la mission : surveiller le secteur de Notre-Dame, deuxième site touristique français le plus visité l'année dernière. Point particulier : bien se rappeler du cadre d'utilisation de la légitime défense en cas de nécessité »,* rappelle le chef de groupe, policier motocycliste lorsqu'il quitte son treillis de réserviste.

Après une quarantaine de minutes de trajet en métro, les deux trinômes arrivent à la vigie, située au commissariat du 3e arrondissement de Paris. L'un des groupes s'y installe pour prendre l'alerte à 5 minutes. Celui de la 1re classe Jéromine est déjà en route vers le parvis de la cathédrale. En posture patrouille basse, le canon de son fusil dirigé vers le sol, la jeune femme est concentrée. *« Notre rôle est de surveiller et de rassurer la population par notre présence alors que la menace terroriste est effective. Nous devons vérifier si des sacs ne sont pas abandonnés, devenant alors des colis suspects. Tout à l'heure, j'ai repéré une poussette vide laissée sur le parvis. J'ai été vérifier que tout était normal »,* commente Jéromine. Cela fait plus d'une semaine que la 1re classe effectue cette mission. Au milieu des touristes, elle reste attentive et sereine. *« Le contact avec la population se passe généralement très bien. Lorsque les enfants nous croisent, ils nous regardent avec curiosité, mais nous avons le droit à de jolis sourires ! Les personnes âgées, quant à elles, ont parfois l'air surprises de voir des femmes en patrouille. Je pense qu'elles n'imaginaient pas que cela pourrait arriver un jour et, souvent, elles en paraissent ravies »,* note la 1re classe.

## En patrouille de 6 h 30 à 22 h 30

Aux côtés de ses camarades, Jéromine effectue entre 10 et 20 kilomètres à pied, sur trois lieux différents, chaque jour. Le plan préconise la surveillance de 18 sites en Île-de-France, des gares et des aéroports aux lieux emblématiques de la capitale jusqu'au château de Versailles. *« Le plus difficile à gérer est la fatigue vite accumulée. Les patrouilles commencent à 6 h 30 et se terminent à 22 h 30, une fois rentrées au fort de Vincennes. Le lendemain, nous bénéficions de 10 heures de récupération. Nous en profitons pour nettoyer l'armement, faire du sport ou de l'instruction »* ajoute-t-elle, tout en gardant un œil sur ce qui l'entoure. En s'engageant dans la réserve opérationnelle, Jéromine souhaitait partager les valeurs et la cohésion qui caractérisent le milieu militaire. *« Je vis de mes deux passions : le cheval et l'armée. De quoi pourrais-je me plaindre ? »* conclut la jeune femme. Réserviste, elle a suivi la même formation qu'un militaire d'active : tir de combat, technique d'intervention opérationnelle rapprochée, premiers secours, formation à l'utilisation d'armes à létalité réduite comme le gaz lacrymogène ou encore le bâton télescopique. Vers midi, le trinôme de Jéromine s'apprête à quitter le cœur de l'Île de la Cité pour une autre zone de surveillance. *« L'année dernière, à la même époque, je patrouillais sous la neige, c'était épuisant. Aujourd'hui, nous avons presque chaud, c'est plus agréable de travailler sous le soleil »,* s'exclame-t-elle. Que l'on soit touriste ou soldat en mission Vigipirate, l'ensoleillement parisien exceptionnel de ce mois de mars restera dans les mémoires. ■

P. GHIGOU©MARINE NATIONALE

# Cible véloce

Avion de chasse ? Drone ? Ni l'un ni l'autre. Ce drôle d'aéronef modèle réduit est une Banshee, une cible destinée à l'entraînement des navires de la Marine nationale. Celle-ci reproduit la signature d'un missile et contribue ainsi à augmenter le réalisme des attaques simulées. Grâce à son réacteur, elle peut voler à près de 100 m/s en basse altitude. Le bâtiment visé par la cible, il s'agissait de la frégate anti-sous-marine *Latouche-Tréville* lors d'une manœuvre en Atlantique le mois dernier, choisit sa tactique d'autodéfense et coordonne une frappe éventuelle de son armement pour neutraliser la menace. Il existe également un autre engin, celui-ci à hélice, la Snipe, qui représente une cible plus facile à détecter lors d'un premier entraînement.

Cible autonome téléguidée, la Banshee est commandée par l'intermédiaire d'un ordinateur et depuis un autre bâtiment en mer. Le pilote prépare son vol, la trajectoire, la vitesse, l'altitude en fonction du type de vaisseau et de l'armement utilisé, puis il programme la cible, qui est catapultée depuis une rampe de lancement. Pendant le vol, il veille sur les paramètres de sécurité et a la possibilité de mettre fin à la mission à tout moment. À l'issue du tir, la cible est récupérée pour un usage ultérieur.

Jusqu'alors les navires de la force d'action navale (FAN) utilisaient le Centre d'essais des Landes pour réaliser des tirs sur cibles aériennes. Ce projet innovant de cible téléguidée est né du besoin de la division d'entraînement de la FAN d'améliorer le réalisme des exercices et d'optimiser le nombre de jours de mer consommés. Ce nouvel outil est en service dans la Marine depuis un an.

**Scannez le QR code pour visionner la vidéo du reportage**

# Un titan

R. NICOLAS-NELSON © ARMÉE DE L'AIR

# n en Guyane

L'Atlas poursuit ses missions d'expérimentation. Mardi 11 mars, le MSN8, baptisé *Ville de Toulouse*, a ainsi réalisé son premier vol transatlantique depuis la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy vers les plates-formes de Cayenne et de Fort-de-France. *« L'objectif de cette mission était de poursuivre l'expérimentation de l'Atlas sur des étapes de longue durée, en particulier pour le premier vol transatlantique,* explique le lieutenant-colonel François Brun, commandant de bord à la MEST (*Multinational Entry into Service Team*, l'équipe de marque en charge de l'expérimentation de l'A400M). *Nous avons également, et ce pour la première fois, transporté un hélicoptère Fennec au profit des forces françaises en Guyane. De même, nous avons testé l'accessibilité des aéroports de Sal (Cap-Vert), de Cayenne et de Fort-de-France.* »

Dans l'optique de la future mise en service opérationnelle de l'A400M Atlas, les aviateurs de la MEST ont débuté, à l'été 2013, les expérimentations aux commandes du MSN7, premier exemplaire de série.

Depuis, l'A400M enchaîne les missions, acheminant notamment du fret au profit des forces armées. Ainsi, le 29 décembre dernier, le *Ville de Toulouse*, reçu deux mois plus tôt, avait réalisé le premier vol d'un Atlas vers un théâtre d'opérations extérieures, ralliant l'aéroport de Bamako, au Mali, à partir de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy. L'aéronef transportait à son bord 22 tonnes de matériel destinées aux forces de l'opération Serval. Le MSN8 a également effectué la première mission d'expérimentation dans le ciel djiboutien, du 15 au 17 février, afin de tester son comportement par temps chaud, à basse altitude et en relief accidenté.

**Jean-Laurent Nijean, Sirpa air**

## 05/03 MALI OPÉRATION ANTITERRORISTE DANS LES IFOGHAS

Dans l'après-midi du 4 mars, la force Serval a décelé la présence d'individus suspects dans la vallée de l'Amettetaï, dans le nord-est du Mali. Susceptible d'abriter des terroristes, cette région est une zone d'intérêt pour les services de renseignements français. Après l'analyse des informations recueillies, les éléments perturbateurs ont été identifiés comme membres d'un groupe de terroristes. Dans la nuit du 4 au 5 mars, les forces françaises ont donc conduit une opération impliquant un Reaper, des Mirage 2000 D

ainsi que des hélicoptères Tigre. Cette intervention a conduit à la neutralisation d'un groupe lourdement armé, notamment de roquettes de 122 mm. Le travail de symbiose entre le renseignement et les frappes, apportant souplesse et réactivité, a permis le succès de cette mission antiterroriste sur le sol malien. Quelque 1 600 militaires français sont toujours présents au Mali pour poursuivre la lutte contre les groupes armés terroristes.

## 17/03 RCA LE COMMANDANT DE SANGARIS REÇOIT DES ENQUÊTEURS AU CAMP DE M'POKO

Le général Francisco Soriano, qui commande la force Sangaris, a reçu au camp militaire de M'Poko, à Bangui, les représentants de la commission d'enquête sur les exactions commises en République centrafricaine (RCA). Cet entretien s'est déroulé entre les acteurs engagés dans le processus de pacification du pays dans le cadre de la coopération internationale. La force Sangaris est venue en aide à plusieurs centaines de personnes depuis son arrivée en RCA.

## 11/03 TCHAD RELÈVE DE LA MISSION AIR

Les trois Mirage 2000 D du détachement de chasse du *Joint Force Air Component Command*, le Commandement de la composante air de la force interarmées de l'Afrique centrale et de l'Ouest (JFACC AFCO), ainsi qu'un Boeing C-135 ravitailleur ont été relevés. En mission depuis fin décembre, les avions et pilotes ont été remplacés par des équipages et des aéronefs de Nancy et d'Istres. Ce nouveau détachement soutiendra, comme son prédécesseur, les opérations Épervier (Tchad), Sangaris (RCA) et Serval (Mali) dans le cadre de missions d'appui feu et de renseignement. Les semaines suivant la relève ont été ponctuées par des missions de familiarisation avec les plates-formes aéroportuaires de la région. Dès lors, les pilotes nouvellement arrivés sont considérés comme pleinement opérationnels et aptes à agir sous l'autorité du JFACC AFCO.

## 28/02 RCA PREMIÈRE VISITE DU CEMA

**Pour la première fois en tant que chef d'État-Major des armées (Cema), le général Pierre de Villiers s'est rendu en République centrafricaine (RCA), où il a souhaité rencontrer les troupes françaises. Le Cema a salué l'engagement des hommes et des femmes de l'opération Sangaris, commandée par le général Francisco Soriano, avant d'accueillir le président de la République française, François Hollande. Il a ensuite rejoint une patrouille combinée effectuée par les soldats de la force Sangaris et ceux de la mission internationale de soutien à la Centrafrique, dans le 3e arrondissement de Bangui. Lors de cette visite, le général de Villiers a félicité les soldats français pour leur comportement exemplaire et les a encouragés dans la poursuite de cette mission complexe.**

R.NICOLAS-NELSON@ARMÉE DE L'AIR (ARCHIVES) – L. PEDEHONTAA@ARMÉE DE L'AIR – S. RAFFIN@ARMÉE DE TERRE – L. PEDEHONTAA@ARMÉE DE L'AIR – ©MARINE NATIONALE – ©ARMÉE DE TERRE – ©ARMÉE DE TERRE

PAR KASSANDRA CHÉRUBIN

## 13/03 GOLFE D'ADEN RAVITAILLEMENT D'UN NAVIRE DE LA FORCE ATALANTE

Le transport de chalands de débarquement (TCD) *Siroco,* navire amiral de l'opération Atalante contre la piraterie, a ravitaillé une frégate de la marine grecque au large de la corne de l'Afrique. Grâce aux manœuvres du TCD, cette frégate récemment intégrée à la force navale européenne s'est vu livrer environ 220000 litres de carburant. Le contre-amiral Hervé Bléjean exerce le commandement d'Atalante à partir du *Siroco*.

## 22/02 ANTILLES UN CASA ACHEMINE DU FRET SCOLAIRE À SAINTE-LUCIE

À Noël, les Antilles avaient été très touchées par des pluies torrentielles, provoquant notamment d'importantes inondations à Sainte-Lucie. Après l'appel aux dons lancé par la communauté éducative de la Martinique, un avion de transport Casa des Forces armées de Guyane a acheminé, le 22 février, 1,2 tonne de fret scolaire destiné aux écoles sinistrées de l'île.

Les 20 et 21 février, une classe de terminale et des étudiants en BTS de la filière « transports et prestations logistiques » avaient participé au conditionnement et chargement du fret. Ce projet pédagogique, encadré par le personnel de l'escale aérienne militaire et les mécaniciens navigants du Casa, s'inscrit dans le protocole « partenaire de la Défense nationale » signé l'an dernier avec le rectorat de Martinique en faveur de la diffusion de l'esprit de Défense. Mi-janvier, le bâtiment *Dumont d'Urville* avait transporté 30 tonnes de fret humanitaire aux populations de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et des Grenadines.

## 13/03 GABON LES FORCES FRANÇAISES DU GABON SOUTIENNENT LE DÉPLOIEMENT DES SOLDATS GABONAIS EN RCA

**Stationnées à Libreville, les Forces françaises du Gabon (FFG) ont appuyé l'engagement des Gabonais au sein de la Mission internationale de soutien de la Centrafrique en équipant 550 soldats d'un paquetage de combat. Cette aide est prévue dans le plan de renforcement des capacités africaines au maintien de la paix. Le détachement gabonais est désormais déployé. Plusieurs sections ont déjà été projetées à l'aide de moyens aériens pour rejoindre Bangui.**

## 18/03 MALI FORMATION EUTM ACHEVÉE POUR LE GTIA MALIEN BALANZAN

Le groupement tactique interarmes (GTIA) malien Balanzan a clôturé sa formation sur le camp d'entraînement de Koulikoro par une cérémonie présidée par le Premier ministre malien Oumar Tatam Ly, en présence des autorités militaires maliennes et celles des missions internationales en place au Mali. Le GTIA Balanzan est le quatrième bataillon de la Mission de formation de l'Union européenne (EUTM) au Mali. Il a démontré ses capacités à conduire une manœuvre coordonnée et autonome lors des douze semaines de cours et d'exercices. Ses 700 soldats devraient être déployés dans le nord du pays dans quelques semaines.

Hervé Drévillon, professeur des universités à Paris 1 Panthéon-Sorbonne

# Réserve, de la citoyenneté au civisme

**Étroitement liée à la conscription créée en 1798 et suspendue en 1997, la réserve repose aujourd'hui sur le volontariat. Cette logique de l'engagement renvoie à l'idée de civisme plutôt qu'à celle de citoyenneté. Elle tient un rôle essentiel dans le maintien d'une relation forte entre l'armée et le pays.**

Au moment de célébrer le centenaire de la Première Guerre mondiale, l'évocation de la réserve revêt une signification particulière, car elle entretient l'héritage de la participation de la nation à sa propre défense. La Grande Guerre constitua un véritable apogée de la mobilisation, qui paraît hors de proportion avec les effectifs d'une réserve aujourd'hui composée de volontaires. Cependant, au-delà de la variation des formes du devoir militaire, le nombre de réservistes témoigne de la permanence et de l'importance du lien qui unit la nation et l'armée.

## Réservoir d'hommes

Depuis la Révolution, la France a fait le choix d'associer citoyenneté et service militaire. Le 20 septembre 1792, à Valmy, les soldats professionnels, pour la plupart issus de l'armée royale, s'associèrent, aux cris de « Vive la nation ! », aux volontaires nationaux issus de la Garde nationale, qui formait une espèce de corps de réserve. Ce moment fondateur de la République (qui fut proclamée le lendemain de la victoire sur les Prussiens, le 21 septembre 1792) fut confirmé ensuite par la levée en masse votée le 23 août 1793 par la Convention, puis par la conscription instaurée par la loi Jourdan-Delbrel du 5 septembre 1798. Alors que le service militaire contribuait à la construction de la citoyenneté, la réserve en fut une composante essentielle. Quelles que soient les formes qui lui furent données aux XIXe et XXe siècles, elle assura une double fonction : fournir un réservoir d'hommes en vue d'une intensification de l'effort de guerre et accomplir des tâches auxiliaires, telles que la défense et la surveillance du territoire. Les différentes lois sur l'organisation de la conscription affectèrent à la réserve les hommes qui restaient mobilisables après avoir effectué leur période de service militaire. Ainsi celle-ci est-elle intimement liée à l'histoire de la conscription dont elle était le prolongement.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le lien entre citoyenneté et service militaire s'est toutefois relâché. D'une part, parce que les femmes, admises à l'intégralité des droits civiques par l'accès au droit de vote à partir de 1944, ne furent pas soumises à la conscription. D'autre part, parce que le service national fut suspendu en 1997. Le modèle de la réserve repose désormais sur le volontariat et non sur l'obligation, ce qui constitue une évolution essentielle de son organisation et de ses principes. Certes, la réserve conserve une valeur civique fondamentale, mais elle renvoie désormais à l'idée de civisme plutôt qu'à celle de citoyenneté. La participation à la réserve entre ainsi dans la logique de « l'engagement » au même titre que d'autres formes d'action civique telles que l'investissement politique ou associatif. Cette évolution traduit à la fois la force et la faiblesse de la réserve.

En tant que volontariat, l'engagement dans la réserve possède une force morale et une valeur d'exemple dont elle était dépourvue quand elle n'était qu'une variante de l'obligation militaire. Mais, en voyant disparaître son caractère universel, la réserve perd de son impact sur la société en étant affectée par toutes les évolutions culturelles ou sociales qui fragilisent le volontariat : l'individualisme, les contraintes professionnelles, le désintérêt pour le monde militaire, etc. La réserve n'en constitue pas moins un héritage précieux.

© COLLECTION PRIVÉE

**Consultant en communication, Alain Bourderau est commandant de réserve dans l'armée de l'Air.**

© COLLECTION PRIVÉE

**Après le Kosovo et le Liban, le commandant Bourderau a été conseiller en actions civilo-militaires en Afghanistan de septembre 2011 à février 2012.**

À la veille de la Première Guerre mondiale, les adversaires de l'allongement de la durée du service militaire à trois ans redoutaient que les soldats ne soient enfermés pour une durée démesurée dans les casernes et les servitudes de la vie militaire, perdant ainsi le lien qui les unissait à la nation. Même si, aujourd'hui, les termes du débat ont considérablement évolué, c'est le même problème qui reste posé, celui d'un repli de l'armée sur elle-même et de son isolement vis-à-vis de la société et, plus encore, de la nation. Certes, les militaires sont également des citoyens et ce risque d'enfermement de l'armée n'est plus aujourd'hui de même nature qu'au début du XXe siècle, lorsque la crise boulangiste et l'affaire Dreyfus avaient, chacune à leur façon, menacé les fondements de la République. De tels périls sont aujourd'hui écartés et la réserve y contribue en entretenant une circulation permanente entre l'armée et la société française.

Aux armées, les réservistes apportent des savoirs et des savoir-faire professionnels, qui irriguent la pratique militaire et la nourrissent d'une expertise dont elle peut tirer tout le bénéfice. Mais, au-delà de leurs compétences, les réservistes apportent tout simplement leur singularité, entretenant ainsi la nécessaire diversité d'une armée nationale. La relation entre l'armée et la société joue également dans l'autre sens, car les réservistes assurent la diffusion, dans la société, des modèles et de la culture militaires. Ils servent ainsi la nécessaire appropriation, par la nation, de la mission de défense. Cette relation à double sens est essentielle, car les armées ne peuvent pas être réduites au statut d'outil ou d'instrument inerte placé entre les mains de la puissance publique.

## La nation associée aux actions militaires menées en son nom

Comme l'indiquait récemment le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian : *« L'outil de défense n'est pas un terme convenable. On l'emploie par facilité de langage, mais il pourrait assimiler la guerre à un instrument technique, ce n'est pas le cas »* [1914 – 2014. *Un siècle de guerre. Le Monde* hors-série]. La guerre et les contextes de crises aiguës plongent les soldats dans des situations qui mobilisent des talents professionnels, mais également les ressources de l'homme et du citoyen. C'est pourquoi les actions militaires doivent associer la nation au nom de laquelle elles sont menées. Lorsque le danger consistait en un risque d'invasion du sol national et que la République était tout entière menacée, la nécessité de la mobilisation s'imposait à tous.

Aujourd'hui, alors que la menace est plus lointaine et, surtout, plus médiatisée, les ressorts de la mobilisation ne sauraient agir de façon identique. Sans doute, l'idée du peuple en armes et les modalités du service militaire ne peuvent plus être mises en œuvre de la même façon qu'à la veille de la Première Guerre mondiale. La réserve tente désormais de concilier deux exigences : d'une part, l'adaptation à l'évolution de menaces qui ne pèsent plus sur la survie immédiate de la nation ; d'autre part, la nécessité, malgré tout, d'impliquer l'ensemble du pays dans sa politique de défense. C'est donc une lourde responsabilité qui pèse sur ceux qui choisissent de consacrer une part importante de leur vie personnelle et professionnelle à la défense. Ils doivent s'adapter à un contexte international et opérationnel particulièrement complexe tout en restant en prise avec les structures profondes de la société, dont ils sont les acteurs. La réserve affirme ainsi ce double caractère qu'elle a inscrit dans son organisation : elle est à la fois opérationnelle et citoyenne. ■

# Optimisation des services RH

**Le Secrétariat général pour l'administration mène depuis plusieurs mois le chantier de la simplification dans le domaine des ressources humaines. Cette action ambitieuse, qui est menée sur l'ensemble de la Défense, a pour objectif d'améliorer la qualité du service rendu à l'administré.**

La démarche de simplification au sein du ministère s'appuie à la fois sur l'harmonisation des processus RH, la rationalisation des organisations et le déploiement d'outils informatiques permettant la fluidification des procédures. Cet important travail de fond, bien que parfois peu perceptible par les administrés, commence à produire des résultats dans différents domaines et comporte toujours un objectif d'amélioration de la qualité de service rendu à l'administré. La direction des ressources humaines du ministère, au sein du Secrétariat général pour l'administration, conduit ce chantier depuis plusieurs mois.

Parmi les démarches engagées, Le *Qui fait quoi ? Notre guide des processus RH PC* (concernant le personnel civil), est un mémento pensé avec l'ensemble des acteurs de la chaîne RH. Élaboré fin 2013, il permet aux gestionnaires des ressources humaines du personnel civil de travailler avec des processus communs et indique exactement quelles sont les tâches qu'ils doivent effectuer dans le cadre de la nouvelle organisation de la fonction RH, notamment en groupement de soutien des bases de défense (GSBdD) ou en centre ministériel de gestion (CMG). Ce recueil rédigé selon un processus participatif, qui sera régulièrement mis à jour au gré des évolutions, a permis de faire remonter de très nombreuses actions et pistes concrètes de simplification. Ainsi, dans le domaine de la santé, *« nous nous sommes rendu compte que certaines pratiques en matière de ressources humaines n'étaient plus pertinentes ou nécessaires aujourd'hui,* explique Sandrine Magendie, chef du bureau méthodes et animation au sein du service de ressources humaines civiles de la DRH-MD. *En cas d'arrêt maladie à plein traitement d'un agent, nous avons décidé de supprimer la notification de l'acte portant congé de maladie ordinaire. Cela représentait en moyenne 40 000 notifications par an envoyées inutilement aux administrés et autant de bordereaux d'envoi. »* Autre axe majeur de la DRH-MD pour la simplification, la lutte contre la « suradministration », a conduit en fin d'année 2013 à l'abandon de la double visite médicale. Auparavant, lorsqu'un fonctionnaire entrait dans l'administration, il devait passer une première visite médicale, suivie d'une seconde en cas de titularisation.

J. -J. CHATARD©DICOD

**La plate-forme FD@ligne permet de centraliser les renseignements concernant les frais de déplacement et de déménagement, entraînant un remboursement plus rapide.**

## Regroupement d'entités

Par ailleurs, la création dès 2010 de sept CMG et du Service parisien de soutien de l'administration centrale (Spac) a contribué à simplifier l'administration et la gestion du personnel civil du ministère par le regroupement de plusieurs entités RH. Les centres ministériels de gestion de Bordeaux et de Toulon, après le Spac, organisme pilote, ont fait office de précurseurs en mutualisant dans la même structure la gestion administrative et la préliquidation de la paie (phase qui précède le versement du salaire), ce qui permet à un seul gestionnaire de suivre en moyenne 200 dossiers de bout en bout, et de garantir aux administrés plus de réactivité. *« Aujourd'hui encore, dans la majorité des cas, deux centres distincts s'occupent d'une part de la gestion administrative et d'autre*

©M. GOMES

**En octobre 2013, à Rennes, un club utilisateur « gestionnaire » participe à l'élaboration du *Qui fait quoi ? Notre guide des processus RH PC.***

*part de la paie. Or, les procédures diffèrent en fonction de chaque centre. Progressivement, le ministère de la Défense étend donc la mutualisation de ces activités au sein des CMG, par tranches de 4 000 dossiers en moyenne. Rennes et Saint-Germain-en-Laye seront les prochains à adopter ce mode de travail »*, explique Frédérique Crapez, chef du bureau études et cohérence de la Mission de transformation RH.

## Rationalisation des outils

D'ici la fin de l'année, la préliquidation de la solde des officiers du corps de l'armement devrait être intégrée à l'outil Alliance, ce qui conduira à l'arrêt du système de préliquidation actuel, engendrant ainsi une rationalisation des outils et une meilleure robustesse des procédures mises en œuvre, avec le Spac comme interlocuteur unique pour les deux fonctions de gestion et de paie.

Pour le personnel militaire (hors Direction générale de l'armement et Contrôle général des armées), l'organisation plus complexe nécessite une manœuvre qui fait encore l'objet de travaux. Cette simplification s'appuie sur la mutualisation des soutiens dans les bases de défense (BdD). La logique de « bout en bout » pour l'organisation RH doit être poursuivie. Jusqu'à présent, chaque armée ou service déclenche des processus RH distincts. Dans le cadre de la conception du futur système d'information des ressources humaines ministériel Source, des travaux ont été conduits pour leur harmonisation. Ils ont permis de mettre en évidence de nombreuses pistes de simplification, comme, par exemple, la réduction de 80 à 10 du nombre de modèles de contrats militaires. Par ailleurs, à l'instar du mémento civil, une démarche du type *Qui fait quoi* va également être engagée.

Concernant civils et militaires et lancé en 2010, FD@ligne permet désormais de traiter tous les frais de déplacements (650 000 dossiers par an) et les changements de résidence pour les militaires et civils (en moyenne, 45 000 dossiers de déménagement annuels). Déployé dans toutes les BdD, il a permis de fédérer dans un outil unique toutes les procédures et les pièces justificatives, en les numérisant. *« Pour les gestionnaires et les administrés, c'est un gain de temps très conséquent. D'une part, les remboursements s'effectuent plus rapidement et, d'autre part, les gestionnaires, au lieu de trier et de traiter des formulaires papiers, ont pu se recentrer sur des tâches à plus haute valeur ajoutée »*, explique le contre-amiral Jean-Luc Cabon, directeur de la Mission de transformation RH.

## 150 propositions concrètes

Enfin, il a été possible, il y a quelques mois, avec l'aide des acteurs de terrain et du Centre de planification et de conduite du soutien, de déterminer plus de 150 propositions concrètes dont certaines sont en cours d'évaluation : suppression d'actes de suradministration, harmonisation de formulaires, délégations de pouvoir et signatures. La simplification avance… ■

**Paul Hessenbruch**

# Nancy traque les erreurs de Louvois

**Le Centre expert des ressources humaines et de la solde de Nancy est en première ligne pour repérer et corriger les problèmes générés chaque mois par le logiciel Louvois sur des milliers de soldes. Un travail de titan mené depuis deux ans par plus de 700 permanents et personnes en renfort.**

Plus de 180 000 dossiers par mois, 737 personnes derrière leur écran d'ordinateur. Deux chiffres pour décrire le Centre expert des ressources humaines et de la solde (CERHS) de Nancy au printemps 2014. Calculer, corriger, compléter, trois mots pour résumer son action. *« Notre effectif normal est de 367 civils et militaires,* indique le commissaire en chef de 1re classe Calentier, chef de corps. *Depuis deux ans, 250 vacataires et 120 militaires nous renforcent. Des actions de formation intensives ont été mises en place pour les amener à une totale autonomie. »* L'effort consenti est à la hauteur de l'enjeu, le renfort à la taille du combat à mener. Le CERHS est placé sous la tutelle de la DRH de l'armée de Terre. Il gère la solde de cette armée, mais également celles du personnel du Service des essences et du Service de l'infrastructure de la Défense, de la trésorerie aux armées, des unités de la sécurité civile, du SMA, des commissaires d'ancrage terre du SCA, des tribunaux militaires et de la BSPP pour certaines indemnités. Autant de structures que de spécificités en matière de solde et d'indemnités, le CERHS est armé de véritables spécialistes capables de traiter la pluralité de ces particularités.

## Correction des anomalies

Il s'agit tout d'abord de participer à l'élaboration de la solde, différente chaque mois au gré des événements ouvrant droits à des prestations particulières : primes, opérations, situation familiale, etc. Solde de base et paramètres variables sont vérifiés. *« Nous opérons par requête informatique en entrant des critères : par exemple, toutes les soldes nettes supérieures à 10 000 euros ou celles inférieures à 1 000. Les bulletins mensuels très élevés ou très bas sont décortiqués »,* indique le commissaire en chef de 2e classe Chevalier, chef du bureau emploi. D'autres problèmes sont remontés directement par les organismes d'administration (corps d'affectation). Les dossiers présentant des anomalies avérées sont corrigés : ils font l'objet d'un nouveau calcul. Le soldier doit ensuite « retraiter » les soldes concernées, c'est-à-dire procéder, par une action manuelle, à un ajout ou à un retrait sur un montant erroné. *« En mars, 16 000 paiements particuliers et 2 000 paiements manuels ont été effectués,* précise le commissaire Chevalier. *Nous sommes en contact quasi quotidien avec la plate-forme téléphonique de Rambouillet pour traiter des dossiers individuels ou des problèmes de fond. »*

## Travail de l'ombre

Le nombre de dysfonctionnements évolue-t-il ? *« Pour des milliers d'administrés,* ajoute le chef de corps, *notre action est imperceptible, car leur solde est correcte après avoir fait l'objet d'une intervention de notre part. Les erreurs du calculateur existent encore, mais nous mettons tout en œuvre pour les corriger. Le nombre de cas réglés augmente chaque mois. »* Les soldiers sont des travailleurs de l'ombre. Leur action revêt un enjeu opérationnel : sans solde, pas de soldat. Ils se montrent dévoués à leur métier, qu'ils exerçaient déjà pour la plupart bien avant la mise en place de Louvois. Leur motivation tient principalement dans une équation simple : faire en sorte, par tous les moyens, de payer les militaires comme ils doivent l'être, et ce en surmontant les fragilités du calculateur.

En attendant la bascule vers un nouveau système de solde, le personnel du centre poursuit un travail acharné pour offrir aux militaires la solde la plus correcte possible. Dans cette optique, une grande campagne de régularisation débutera début mai 2014 avec pour objectif « d'apurer » l'ensemble des dossiers.

**Philippe Dupas**

© PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

**Jean-Yves Le Drian s'entretient avec un chef d'atelier du CERHS de Nancy en mai 2013.**

CARINE BOBBERA

# JEAN-YVES LE DRIAN PRÉSENTE LA POLITIQUE DE RECHERCHE DE LA DÉFENSE LORS DES INNOV'DAYS DE THALES

Le 6 mars, le ministre de la Défense s'est rendu au Palais des Congrès de Paris pour inaugurer la 2e édition des Innov'Days, événement organisé par la société Thales. Il s'est fait présenter plusieurs innovations intéressant la Défense, en particulier dans le domaine de la cyberdéfense et de l'avionique. Lors de son allocution, Jean-Yves Le Drian a souligné son engagement vis-à-vis de la politique de recherche et développement de la Défense. *« Cet effort, c'est d'abord un outil essentiel de politique industrielle, qui est au service de notre autonomie stratégique, puisqu'un bon niveau de recherche, concentré sur les priorités du ministère, permet de développer les technologies dont nous avons besoin »*, a-t-il déclaré. Le ministre a détaillé les quatre priorités des études amont pour 2014-2019 : la dissuasion nucléaire (1,2 milliard d'euros), l'aéronautique de combat (875 millions d'euros), les missiles et bombes (300 millions d'euros) et la cyberdéfense (150 millions d'euros). En parallèle, l'accent sera mis sur les outils transversaux de soutien à l'innovation en pérennisant notamment les dispositifs au profit des PME. Entre 2014 et 2019, 730 millions d'euros par an en moyenne seront dédiés à des contrats d'études amont directement conclus avec l'industrie.

R. PELLEGRINO©ECPAD

# NOUVEAUX ESSAIS EN MER POUR LA FRÉGATE MULTIMISSIONS *NORMANDIE*

©DCNS

**À l'issue d'une troisième série d'essais en mer, la frégate multimissions (Fremm) *Normandie* est rentrée à quai le 8 mars sur le site DCNS de Lorient. Ce bâtiment est le deuxième d'une série de onze commandée par la Direction générale de l'armement (DGA). Ces phases d'essais ont permis de vérifier les performances de la plate-forme (propulsion, calculs de vitesse, position, cap…) du navire ainsi que de certains senseurs de son système de combat et de la station de communication Syracuse. Après une ultime série d'essais dans les prochaines semaines, la Fremm *Normandie* devrait être livrée à la Marine nationale fin 2014.**

# LA DGA ET DASSAULT RÉCOMPENSÉS POUR LE DÉMONSTRATEUR NEURON

Décerné par le magazine américain *Aviation Week*, le premier prix des *Laureate Awards* catégorie Défense a été remporté par la DGA et Dassault Aviation le 6 mars. Les deux partenaires ont été récompensés pour les défis technologiques relevés et les solutions industrielles d'avant-garde imaginées pour développer le drone de combat Neuron.
Ce programme est le fruit d'une coopération européenne qui rassemble la France, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Suède et la Suisse. Le démonstrateur Neuron a réalisé son vol inaugural le 1er décembre 2012. Financé sur le budget des études amont du ministère de la Défense, le Neuron marque un effort de recherche majeur pour préparer l'avenir et maintenir des compétences industrielles essentielles.
Il inaugure la prochaine génération d'aéronefs de combat, qu'ils soient pilotés ou non, avec l'ambition de préserver l'autonomie européenne dans ce domaine.
La DGA assure la maîtrise d'ouvrage d'ensemble ce programme.

V. ALMANSA©DASSAULT AVIATION

# L'ACT PRÉPARE L'AVENIR DE L'OTAN

**Les changements géopolitiques de ces dernières années ont conduit l'Otan à modifier ses objectifs. Créé en 2003, et sous commandement français depuis 2009, l'*Allied Command Transformation* (ACT) est chargé de la prospective, de l'analyse des besoins et du développement des projets de l'Alliance.**

La fin de mission de la Force internationale d'assistance et de sécurité en Afghanistan, le rééquilibrage des États-Unis vers le Pacifique et le déplacement des menaces nécessitent de repenser la finalité militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan). Cadre privilégié du développement de l'interopérabilité entre ses partenaires, le rôle de l'Alliance évolue. Dans cette perspective, quel rôle la France peut-elle jouer dans l'Otan post-2014 ? Nation fondatrice et contributrice majeure de celle-ci, elle assure depuis 2009 le commandement de l'*Allied Command Transformation* (ACT), confirmant ainsi sa participation durable et déterminante au maintien du lien transatlantique, élément essentiel à la sécurité de notre continent. Pour s'en convaincre, il faut s'intéresser à cette innovation que constitue l'ACT, afin de comprendre comment ce commandement stratégique contribue depuis 2003 à faire évoluer l'Alliance atlantique en cohérence avec une perspective européenne, dans le cadre du processus continu de transformation de l'Otan.

Subordonnée au quartier général de l'Otan, à Bruxelles, la structure militaire de l'organisation comprend deux commandements stratégiques : l'ACO (*Allied Command Operations*) et l'ACT. Le premier est en charge de la planification et de la conduite de l'ensemble des opérations militaires, tandis que le second a pour vocation la préparation du futur de l'Otan à travers trois missions majeures : le soutien aux missions et opérations en cours, la conduite de la transformation et la promotion du dialogue et du développement capacitaire en coopération avec l'ensemble des interlocuteurs de l'Otan : membres, partenaires, organisations internationales, en premier lieu desquelles l'Union européenne. Le quartier général de l'ACT, situé à Norfolk, dans l'État américain de Virginie, est structuré pour répondre à ces grandes missions à travers : une division politique et plans stratégiques (*Strategic Plans and Policy*), chargée de la prospec-

© NATO

**Conférence de presse au QG de l'Otan le 23 janvier 2014. De gauche à droite : le général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros (commandant suprême de l'ACT), le général Knud Bartels (président du comité militaire de l'Otan) et le général Philip M. Breedlove (commandant suprême des force alliées en Europe).**

tive et de l'analyse des besoins de l'Alliance ; une division développements capacitaires (*Capability Development*), responsable de la doctrine, de la planification et du développement de projets répondant aux lacunes capacitaires identifiés ; et une division entraînement des forces interarmées (*Joint Force Training*), qui s'occupe de la politique et de la coordination de la formation, de l'entraînement et des exercices. Leurs actions sont appuyées par une division gestion des ressources (*Resource and Management*).

## Nombreux liens avec des acteurs extérieurs

De plus, l'ACT dispose, sous le commandement du QG de Norfolk, de trois centres spécialisés dans l'entraînement tactique interarmes et interarmées, l'entraînement au combat au niveau opératif et l'analyse des retours d'expérience. Enfin, il coordonne les actions des centres d'excellence, entités multinationales homologuées par l'Otan, spécialisées dans un domaine d'expertise, par exemple la cyberdéfense. La richesse de l'ACT tient dans les liens qu'il tisse entre son staff et un grand nombre d'acteurs extérieurs très divers : industriels (de défense, mais pas seulement), think tanks, organisations internationales. Les multiples engagements du *Supreme Allied Commander Transformation* (SACT), le général Paloméros, en témoignent : le *Nato Industry Forum* (rencontre avec des industriels de tous pays), les conférences avec l'ensemble des alliés et les échanges permanents qu'il entretient avec les plus hautes autorités militaires et politiques de l'Alliance atlantique.

Depuis la création de l'ACT en 2003, et jusqu'en 2009, le poste de SACT avait été occupé par un officier général américain, également responsable de la doctrine et de la transformation interarmées aux États-Unis. En 2009, l'attribution de ce poste à la France a permis d'ancrer une perspective européenne dans les travaux menés par l'ACT, favorisant ainsi la coordination et la complémentarité avec l'Europe de la défense. Cet investissement décisif ■■■

DR

**Cérémonie aux couleurs au quartier général de l'ACT, à Norfolk.**

■■■ pour la France permet également de valoriser l'expérience française, tant doctrinale qu'opérationnelle, auprès de nos alliés et partenaires.

Pour autant, cette dynamique de transformation n'est pas destinée à provoquer une rupture. Pour le comprendre, il est nécessaire de revenir à la définition de la transformation : *« processus continu et proactif d'élaboration et d'intégration de concepts, de doctrine et de capacités novateurs, afin d'améliorer l'efficacité et l'interopérabilité des forces militaires. »* Ainsi, cette logique exclut une révolution au profit d'un dialogue constant destiné à aboutir à l'accord des 28 nations membres, d'autant que toutes recherchent naturellement la bonne intégration de leur vision nationale.

## Une école de la « diplomatie militaire »

Pour arriver à une solution acceptable dans un contexte budgétaire contraint, chacun doit donc faire preuve de rigueur, de diplomatie et surtout d'imagination. Au-delà du choc culturel que cela peut constituer pour le néophyte, l'ACT est donc une excellente école pour apprendre – parfois dans l'épreuve – les bases de la « diplomatie militaire ».

Avançant pas à pas vers l'après-2014, l'Otan fait face à un défi majeur : comment continuer à développer l'interopérabilité entre les nations et les partenaires sans opérations majeures prévisibles sur lesquelles s'appuyer ? Les programmes phares de l'ACT y veillent.

L'Initiative des forces connectées (*Connected Forces Initiative*, CFI) y répond en fixant des objectifs clairs en termes d'interopérabilité. S'appuyant sur les enseignements des opérations récentes et un corpus doctrinal en évolution, le CFI cible l'entraînement des troupes de l'Otan, avec un programme d'exercices (comme Steadfast Jazz en Pologne en novembre dernier) permettant de certifier les postes de commandement de la structure de commandement de l'Otan et les unités mises à disposition par les nations. Elle comprend également un important volet d'innovation et de normalisation technologique.

Autre initiative majeure pour promouvoir la coopération entre alliés et mieux partager les responsabilités au sein de l'Alliance atlantique : la *Smart Defence*. Celle-ci a pour vocation, au sein de l'Otan, le développement multinational – entre nations volontaires – de projets destinés à répondre aux besoins capacitaires des nations ou de l'Alliance, en optimisant les coûts. Ce projet, mené en coordination avec le « *pooling and sharing* » du transport aérien de l'Union européenne, comporte des éléments phares comme le *Joint Intelligence, Surveillance and Reconnaissance*. Ce programme vise à la collecte, l'analyse et au partage du renseignement opérationnel dans l'organisation. Les retours d'expérience (notamment sur la Libye) ont souligné l'impératif de progrès en la matière.

Organisation politico-militaire fondée sur des valeurs communes, l'Otan a su évoluer depuis sa création en 1949. Son avenir repose sur le maintien de sa crédibilité militaire, gage de sa capacité à dissuader toute agression contre la zone euro-atlantique. Cela passe par la volonté politique des nations qui la composent de maintenir l'effort de défense indispensable à cette sécurité. Face aux nouvelles menaces, les réponses apportées par l'Alliance incarnent cette évolution de paradigme.

Une affectation à l'ACT est une expérience très riche en enseignements pour appréhender le monde politico-militaire. Apportant une *French touch* appréciée de nos alliés, la centaine de Français affectée à Norfolk a à cœur d'œuvrer pour renforcer ce lien transatlantique et la crédibilité militaire de l'Alliance. ■

**Chef de bataillon Christophe Rohmer, ACT**

# La protection GMPA, c'est bien plus que de l'assurance.

## Garantie dépendance + Réservation de lit en EHPAD

- Une assurance pour vous protéger en cas de perte d'autonomie.
- La réservation prioritaire de lit en établissement spécialisé pour votre sérénité.

Pour en savoir plus, prenez contact avec votre conseiller
Rendez-vous sur www.gmpa.fr

GMPA
Ensemble pour la défense de votre sécurité.

Crédit photo : Alexis Facca et Tom Joye.
Le GMPA est une association fondée en 1949 et régie par la loi du 1er juillet 1901. Autorisation ministérielle n°8635 MA/CM/K du 27/02/1963 - www.gmpa.fr

# Des mots pour le dire

**La Commission spécialisée de terminologie et de néologie de la Défense propose chaque année des termes nouveaux spécifiques au monde militaire, contribuant ainsi à l'enrichissement de la langue française. Ces mots récemment créés sont alors étudiés par des organismes de la Défense, des experts, puis approuvés par l'Académie française avant d'être officialisés. Il devient alors impératif de les utiliser.**

C'est officiel. Le terme « interarmisation » fait maintenant partie du vocabulaire de défense. Depuis sa publication au Journal officiel le 5 décembre 2013, il est devenu obligatoire pour tout professionnel du domaine d'employer ce mot pour décrire *« la mise en commun de moyens, de procédures et de techniques de différentes armées d'un même État, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. »* Car, aussi bien pour les journalistes spécialisés que les militaires, il est fondamental, particulièrement en interarmées, de communiquer de façon précise, et de donner à un mot une valeur sémantique unique et clairement définie. Pourquoi employer cette nouvelle expression française alors qu'il est possible d'utiliser son équivalent anglo-saxon *« jointization »* dans un monde qui prône la langue anglaise ? *« Étant la langue de la diplomatie, le français est perçu comme un vecteur d'influence vis-à-vis des autres pays,* répond le lieutenant-colonel Ramuntcho Garderes, président de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie (CSTN) de la Défense. *Il est donc de notre responsabilité de la valoriser et de contribuer à son évolution. Pour cela, il est essentiel de conserver son authenticité tout en facilitant la création et l'emploi de termes nouveaux. »*

Depuis 1996, la CSTN Défense, aux côtés de dix-sept autres commissions ministérielles spécialisées, fait partie du dispositif d'enrichissement de la langue française et œuvre à la protection du patrimoine linguistique. Rattachée au ministère de la Défense et composée d'une vingtaine d'experts des domaines des opérations, de l'armement et de la communication, cette commission se réunit six à sept fois par an. Son rôle est d'établir des nomenclatures de mots et expressions de référence liées à la défense pour en officialiser l'usage dans le domaine public. La CSTN Défense crée 35 à 70 mots par an. Elle assure par ailleurs un travail constant de veille terminologique nécessaire pour repérer les nouvelles notions techniques qui apparaissent, et ainsi précéder les coutumes de façon à instaurer en amont un terme français équivalent.

## Approbation de l'Académie française

Une fois les propositions faites, commence alors le travail de symbiose effectué par les experts des grands organismes de la Défense. Réunions et assemblées se succèdent. Puis la Commission générale de terminologie et de néologie (Cogeterm), présidée par Marc Fumaroli et sous la tutelle directe du Premier ministre, procède à l'examen des listes établies. Une fois validées, celles-ci sont transmises aux partenaires scientifiques et à l'Académie française par le biais de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), en charge du secrétariat de la Cogeterm. L'Académie française rend alors la décision finale quant à l'approbation

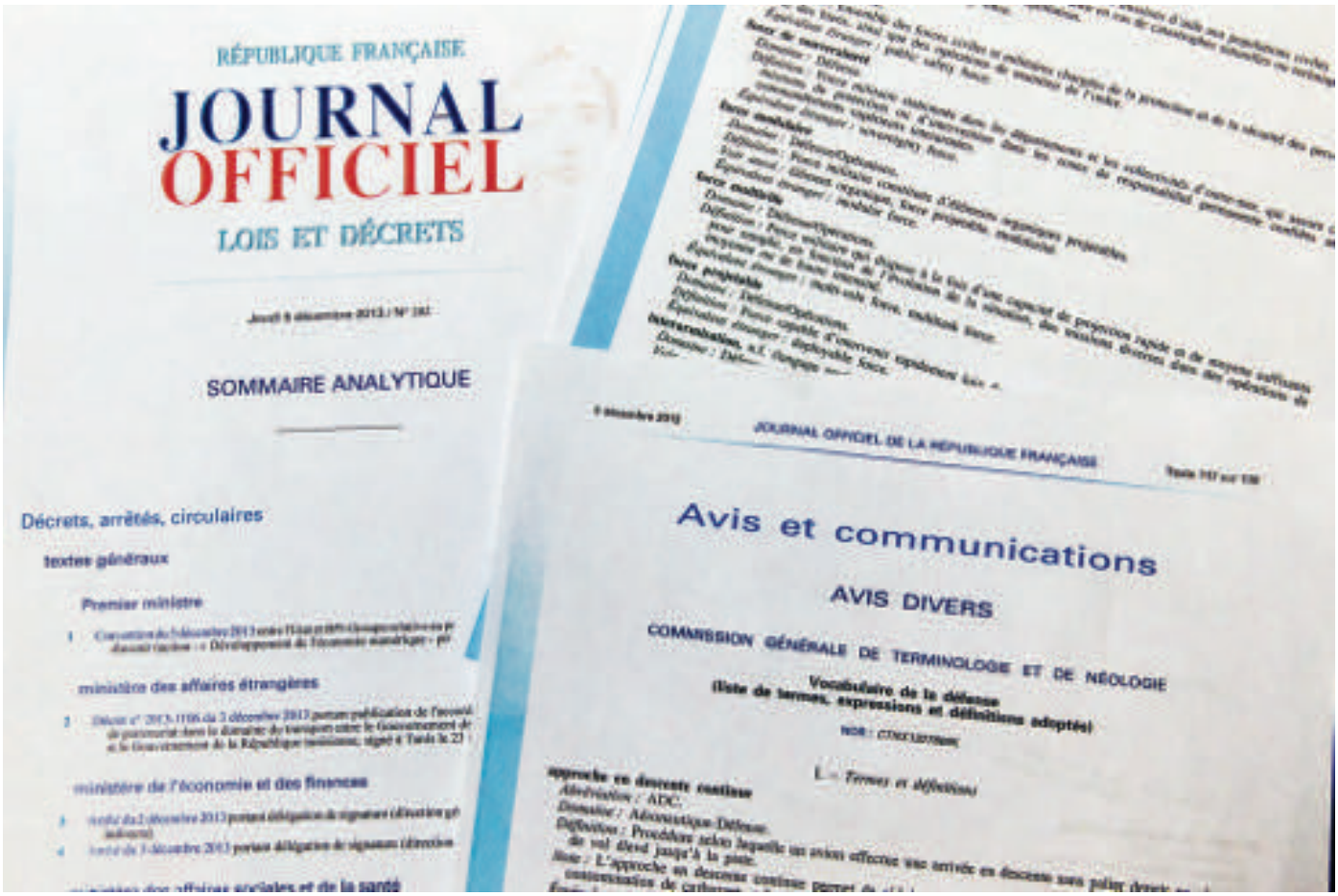


J.-J. CHATARD©DICOD

**Une fois que la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de la Défense a établi une liste de mots, un processus de validation d'une durée de quatre à six mois est enclenché. Les nouveaux termes retenus sont ensuite publiés au Journal officiel.**

des termes et renvoie ensuite les listes à la DGLFLF, qui harmonise les nomenclatures avant de les publier au Journal officiel. Cet organisme entreprend donc un travail de coordination et de relais des tâches entre les parties. Dès lors, il convient d'utiliser en toutes circonstances ces nouveaux mots officialisés, que ce soit sur le terrain, dans les documents destinés à l'espace public ou lors de réunions internationales. Le 25 avril 2013, une circulaire émanant du Premier ministre énonçait qu'il était primordial de parler en français et d'utiliser son lexique de défense dans un cadre multinational lorsque des traducteurs professionnels sont disponibles. Elle précise que ces interprètes contribuent non seulement *« à la promotion dans le monde de nos savoirs, de notre expertise et de notre culture »*, mais permettent aussi *« de restituer avec précision la portée normative ou l'imprégnation culturelle d'un texte »*.

## Garder son rang international

Ce dispositif d'enrichissement du français militaire ne s'oppose pas aux lexiques des langues étrangères. Au contraire, comme le souligne le lieutenant-colonel Ramuntcho Garderes, il tire profit des apports extérieurs pour *« harmoniser la terminologie à l'international et en France. Les membres de la commission spécialisée se voient donc défenseurs de la langue française, mettant en place un système linguistique permettant une compréhension universelle du vocabulaire de défense »*. Pour informer le grand public des nouvelles nomenclatures, le gouvernement et la DGLFLF ont mis en place une base de données riche de plus de 6000 mots en accès libre et gratuit sur Internet, FranceTerme. Cette plate-forme, mise en ligne par le ministère de la Culture et de la Communication, offre aussi la possibilité aux visiteurs de proposer à leur tour des expressions nouvelles.

C'est en considérant le caractère variable de la langue et en enrichissant celle-ci d'appellations et de définitions nouvelles, notamment liées à la défense, que le français reste une langue moderne reconnue sur tous les continents et dans diverses instances internationales. En effet, elle est l'une des deux langues officielles de l'Otan et des Jeux olympiques, ainsi que l'une des cinq langues utilisées au sein des Nations unies. La CSTN Défense, par son travail, contribue à maintenir l'influence de la langue française à travers le monde. ■

**Kassandra Chérubin**

## Interview du général de corps d'armée (2S) Jean-Claude Lafourcade

# « Les soldats français ont respecté le devoir d'impartialité durant l'opération Turquoise »

**Le 7 avril 1994 débutait le génocide rwandais. La France s'engage seule sur le terrain. Le général Lafourcade, qui a commandé l'opération Turquoise de juin à août 1994, revient sur les difficultés d'une intervention dans un nouveau contexte de crises caractérisé par des conflits ethniques et religieux.**

**La France était-elle légitime pour intervenir en 1994 au Rwanda ?**

Dans le cadre des accords d'assistance militaire avec le Rwanda, l'armée française avait apporté sa coopération pendant trois ans aux Forces armées rwandaises (FAR) face à l'offensive du Front patriotique rwandais (FPR) venant d'Ouganda. S'étant retirée du Rwanda fin 1993, conformément aux accords d'Arusha qui prévoyaient un partage du pouvoir entre les deux parties, elle était donc mal placée pour intervenir. Mais elle l'a fait malgré les risques, et c'est tout à son honneur. Face à la passivité de la communauté internationale devant le génocide – que la France a été la première à dénoncer – déclenché par l'attentat qui a coûté la vie au président Habyarimana le 6 avril 1994, la France décide en juin d'intervenir. Elle obtient un mandat des Nations unies qui lui donne mission, pour deux mois, d'arrêter les massacres en cours et de protéger les populations, en toute impartialité.

Le général Lafourcade durant le commandement de l'opération Turquoise.

X. PELLIZZARI – C. SAVRIACOUTY©ECPAD

**Comment parler d'impartialité alors que se produisait un génocide ?**

Le respect de l'impartialité de la force Turquoise a constitué une difficulté majeure. En effet, tout en protégeant les populations et en arrêtant les massacres, il n'était pas question de s'opposer au FPR qui poursuivait sa progression à l'intérieur du Rwanda et qui affichait son hostilité, ni d'apporter un soutien aux FAR que nous avions assistés pendant trois ans et qui nous demandaient de l'aide. Par ailleurs, la population hutue accueillait la force avec liesse, convaincue qu'on venait à son seul secours. Il a fallu une grande rigueur et une importante discipline aux soldats sur le terrain pour respecter cette impartialité et je rends hommage à leur intelligence de la situation et à leur professionnalisme, car ils ont sauvé des milliers de vies sans prendre parti, ce qui n'était pas évident. D'autant que la crédibilité de la France était en jeu, l'intervention se déroulant sous le regard de plus de 200 journalistes du monde entier et de nombreuses organisations humanitaires, tous convaincus que la France venait prêter main-forte aux Hutus contre le FPR.

**Mais pourquoi les Français étaient-ils seuls à ce moment-là ?**

Inexplicablement, le Conseil de sécurité de l'ONU, huit jours après le début du génocide, avait retiré 2 000 soldats de la force de l'ONU appelée Minuar, chargée de contrôler la mise en œuvre des accords d'Arusha. Il restait donc sur place 200 soldats sous les ordres du général canadien Roméo Dallaire, qui avaient assisté impuissants au déroulement du génocide, car leur mandat était resté sous chapitre VI de la charte des Nations unies. Lors de la planification de l'opé-

R. PELLEGRINO©ECPAD

**Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a reçu le général Lafourcade le 31 mars dernier à l'hôtel de Brienne.**

ration à Paris, compte tenu des expériences précédentes, nous avons réclamé et obtenu que l'intervention soit placée sous chapitre VII avec autorisation du recours à la force. Par ailleurs, après l'expérience malheureuse des Américains en Somalie, nous avons constitué une force robuste, capable de faire face à toute éventualité, même pour une opération à but humanitaire. J'avais donc les moyens de remplir cette mission, mais il fallait maîtriser l'emploi de la force, ce qu'ont admirablement fait nos soldats.

**Comment s'est passée la coopération avec les Casques bleus ?**

Nous étions en contact permanent avec la Minuar pour coordonner notre action, mais les relations ne furent pas bonnes car le général Dallaire a fait preuve de parti pris et s'est montré très peu coopératif avec les Français. Mais cela n'a pas eu d'incidence sur le déroulement de Turquoise, qui avait son propre mandat en prise directe avec Paris et New York.

**Mais, de ce fait, la France a concentré les critiques…**

La France a été accusée d'avoir pris parti pour les Hutus contre les Tutsis. En réalité, il nous a fallu un certain temps pour que la majeure partie de la force, acheminée exclusivement par voie aérienne au Zaïre, soit engagée au Rwanda. J'ai ainsi dû attendre de rassembler les moyens suffisants pour pouvoir intervenir sur des massacres en cours dans les collines de Bisesero, sachant que le FPR, à proximité, affichait son hostilité. On nous a plus tard accusés d'avoir refusé d'intervenir afin de laisser massacrer les Tutsis, ce qui n'a aucun sens.

On reproche également à Turquoise d'avoir protégé les génocidaires dans la zone de sécurité installée par mandat de l'ONU dans le sud-ouest du Rwanda et de les avoir incités à fuir au Zaïre. Les principaux responsables du génocide n'avaient pas attendu l'arrivée des soldats français pour quitter le Rwanda. Il ne restait que des « seconds couteaux », contre lesquels les gendarmes de la force ont établi des dossiers judiciaires qui ont été transmis à l'ONU. Mais, principal succès de l'intervention française, Turquoise a permis de maintenir à l'intérieur du Rwanda plus de quatre millions de personnes qui auraient fui au Zaïre devant l'avancée du FPR et les exactions des deux camps. Cet exode, inévitable si les soldats français n'avaient été déployés, aurait provoqué la plus grande catastrophe humanitaire de tous les temps. Rien que pour cela, l'action de la France devrait être saluée.

**Pour vous, Turquoise a donc été une opération positive ?**

À la fin de la mission, en août 1994, l'ensemble de la communauté internationale et les médias du monde entier ont salué le bilan positif de l'opération. Mes soldats sont rentrés éprouvés par les horreurs des massacres, mais fiers d'avoir sauvé des vies et d'avoir amélioré le sort des populations. Les critiques contre leur action sont indignes, surtout que toutes les autres grandes puissances ont failli et portent finalement une grande part de responsabilité dans le drame rwandais. Turquoise s'est inscrite dans une nouvelle forme de crises et conflits, caractérisée par la faillite des États, des guerres civiles internes et des conflits ethniques et religieux dans lesquels il est difficile pour une force d'intervention d'identifier l'adversaire. Plus que jamais nos soldats doivent faire preuve d'intelligence de situation, de maîtrise de soi et de professionnalisme. C'est bien ce que nous avons prouvé avec l'opération Turquoise. ■

**Propos recueillis par Philippe Dupas**

# L'OFFENSIVE DE L'IND

**En 2013, la France a enregistré 30 % d'exportations de matériels de défense supplémentaires par rapport à l'année précédente, se plaçant au quatrième rang mondial des exportateurs dans ce domaine. Un résultat réalisé en partie grâce à une ambitieuse politique publique qui soutient grands groupes industriels et PME.**

Plus de 6,3 milliards d'euros. C'est le montant total des prises de commandes enregistrées en 2013 par le secteur défense en France. Ce chiffre, qui sera arrêté de façon définitive d'ici quelques mois, fait bondir d'environ 30 % les exportations de défense françaises par rapport à l'année précédente. La France figure ainsi parmi les principaux exportateurs mondiaux de matériels militaires derrière les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie. En plus de contribuer à la politique de sécurité nationale et au rayonnement du pays dans le monde, ces exportations permettent de maintenir une base industrielle et technologique de pointe, constituant un élément clé du développement économique hexagonal. Avec une dizaine de grands groupes et près de 4 000 petites et moyennes entreprises (PME), le secteur de la défense représente près de 165 000 emplois, dont 20 000 hautement qualifiés dans les bureaux d'études.

*« Cette bonne performance s'explique à la fois par les relations de confiance établies entre la France et ses clients historiques au Moyen-Orient, et par la présence accrue d'entreprises françaises sur certains marchés porteurs d'Asie et d'Amérique latine »,* explique l'ingénieur général de l'armement Stéphane Reb, directeur du développement international de la Direction générale de l'armement (DGA-DI). Parmi les principaux clients en 2013, on peut citer l'Arabie saoudite, avec plus de 500 millions d'euros de contrat pour la rénovation de la flotte saoudienne ; le Brésil, qui investit 300 millions d'euros dans les satellites de communication ; ou encore l'Indonésie.

Reconnus par les pays importateurs pour leur qualité et leur très haut niveau technologique, les matériels français sont également appréciés pour leur performance opérationnelle. *« L'usage qui en est fait par les forces armées françaises et le critère* "combat proven" *(éprouvé au combat) jouent un*

**Le transfert de propriété et de pavillon de la Fremm *Mohammed VI* à la marine royale marocaine a été effectué le 30 janvier à Brest.**

A. MONOT©MARINE NATIONALE

# USTRIE DE DÉFENSE

©DGA/COM

**L'exosquelette Hercule a été developpé par la société RB3B avec le soutien de la Direction générale de l'armement.**

*rôle majeur dans la compétitivité d'un matériel à l'export »,* poursuit Stéphane Reb.

*« Pour accompagner au mieux la vente de ces équipements,* ajoute Jean-Michel Palagos, président de la société DCI, Défense Conseil International, *nous sommes en mesure de fournir la formation opérationnelle adéquate, issue du savoir-faire des armées françaises. Cela représente un vrai gage d'excellence pour les États importateurs. »*

Rare pays exportateur à proposer une gamme complète de matériels à ses clients, la France commerce vers l'ensemble des continents dans le respect des accords internationaux, c'est-à-dire en tenant compte des embargos décidés par les Nations unies et l'Union européenne. Sa présence dans de multiples secteurs du marché de l'armement contribue à stabiliser les exportations de défense dans la durée. *« Avec la hausse des contrats inférieurs à 200 millions d'euros,* commente le directeur du développement international, *le "socle" sur lequel reposent les exportations françaises se consolide. C'est un signal positif pour la compétitivité de notre industrie, notamment celle des PME qui se tournent de plus en plus vers les marchés export. »*

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette progression, parmi lesquels une meilleure organisation du soutien aux exportations avec, entre autres, la création en mai 2013 d'un Comité ministériel des exportations de défense, le Comed (lire encadré p. 36). Jean-Yves Le Drian rappelle d'ailleurs régulièrement son soutien aux industriels : *« Vendre des équipements militaires à des pays alliés est un vecteur d'influence, une formidable manière de renforcer la relation stratégique, car ces contrats s'accompagnent d'actions de coopération diplomatique, opérationnelle ou industrielle. »*

## La DGA, de la prospection à la négociation

Le rôle des attachés de défense et des attachés d'armement est également central en tant que relais local du dispositif de soutien. Leur présence sur le terrain, au contact des décideurs, leur donne une bonne connaissance des usages et des circuits de décision locaux, un point déterminant pour la conclusion des contrats. Leurs analyses sont essentielles pour rechercher des prospects et identifier la concurrence. Autre soutien indispensable, celui de la DGA et plus particulièrement de la DGA-DI. La structure assiste les entreprises françaises depuis la recherche de marchés jusqu'à la phase ultime de négociation nécessitant un soutien politique au plus haut niveau. *« Cet accompagnement des entreprises françaises auprès des partenaires étatiques étrangers se traduit de différentes manières,* précise l'IGA Stéphane Reb. *L'organisation de comités bilatéraux d'armement permet par* ■■■

J.-J. CHATARD©DICOD

**Un atelier de la société Rafaut, entreprise produisant des équipements d'armement destinés à l'aviation.**

## RÉPARTITION DES PRISES DE COMMANDES FRANÇAISES 2008-2012

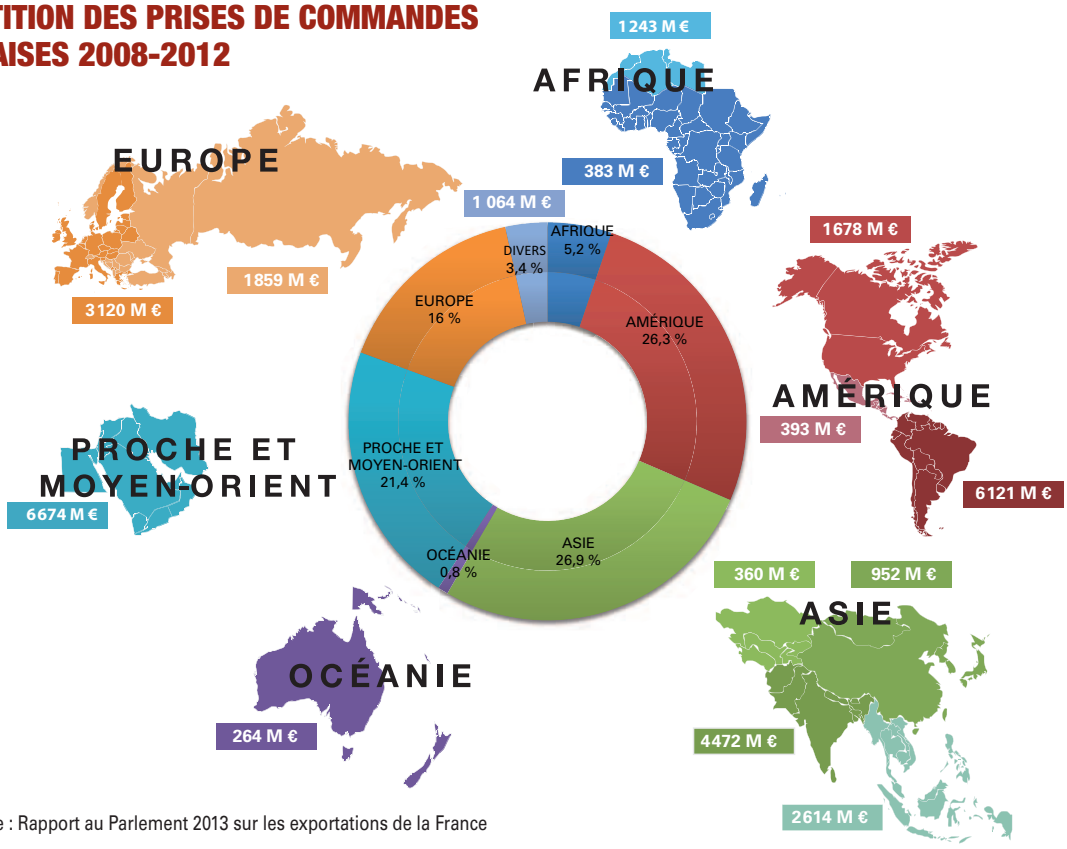


Source : Rapport au Parlement 2013 sur les exportations de la France

*exemple de recueillir les besoins en équipements des pays et de renforcer la connaissance et la confiance mutuelle des nations partenaires. La direction du développement international, en s'appuyant sur les compétences de la DGA (expertise, essais, assurance qualité…), peut également aider à préciser un besoin, apporter une expertise technique ou encore un accompagnement en matière de conduite de programme d'armement. »*

### Séminaires, salons et journées

Pour promouvoir les équipements de défense français, la DGA-DI organise par ailleurs des séminaires industriels en France ou à l'étranger et coordonne la présence française sur les grands salons internationaux comme Eurosatory à Paris ou l'*International Defense Exhibition* (Idex) aux Émirats arabes unis.

Si les grands contrats jouent un rôle majeur dans le domaine de l'armement, les PME bénéficient d'un engagement particulier de l'État formalisé par le lancement, fin 2012, du Pacte Défense PME. La DGA se réjouit de cette démarche : *« Les dispositifs de soutien financier pour l'innovation, comme les subventions Rapid (régime d'appui aux PME pour l'innovation duale), participent à la compétitivité des PME à l'export. Elles incitent les entreprises à poursuivre et concrétiser des projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique. L'attribution de certificats de bonne exécution ou de labels "DGA testé" ainsi que l'organisation de journées "PME export" en France et à l'étranger permettent elles aussi de valoriser la qualité des prestations et des produits de ces PME. »* En 2014, trois journées de ce type sont déjà prévues. De bonne augure pour 2014 ? Le ministre de la Défense l'a affirmé lors de la conférence du 18 mars organisée par *Les Échos* : *« L'équipe de France de l'export est une équipe qui gagne, et qui va continuer de gagner, dans ce même esprit de conquête qui a fait ses récents succès. Dans cette perspective, vous avez devant vous un capitaine d'équipe déterminé. »*

**Éléonore Krempff**

## Collaboration interministerielle et industrielle

**Le Comité ministériel des exportations de défense, ou Comed, est une instance d'expertise stratégique chargée d'assister le ministre de la Défense dans l'examen des questions relatives aux exportations (politique en la matière, soutien aux exportations, contrats, etc.). Sont associés à cette entité le Quai d'Orsay et les industriels concernés par l'ordre du jour. Le soutien à l'exportation s'exerce également dans un cadre interministériel plus large. Il fait à intervenir, sous la coordination du ministère de la Défense, le ministère des Affaires étrangères et celui des Finances. La politique d'assurance crédit (assurance qui garantit les entreprises ou les banques contre les défauts de paiement), en d'autres termes les risques politiques ou commerciaux, est également évaluée au sein de ce cadre interministériel.**

# ARMÉES D'AUJOURD'HUI

## 06/03 JEAN-YVES LE DRIAN DISTINGUE DES FEMMES DE LA DÉFENSE

Sept femmes de la Défense – civiles et militaires – ont été décorées par le ministre de la Défense pour célébrer leur carrière et leur courage. Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, était présente ainsi que le médecin général inspecteur Valérie André, première femme nommée officier général. À l'occasion de cette cérémonie, Jean-Yves Le Drian s'est exprimé sur les progrès accomplis en matière d'égalité professionnelle dans les armées, ainsi que sur les défis restant à relever.

## 20/02 LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE REÇOIT SON HOMOLOGUE BRÉSILIEN

L'amiral Rogel a reçu l'amiral Moura Neto, chef d'état-major de la marine brésilienne, à l'occasion de sa visite à Paris. Les deux hommes ont abordé les enjeux futurs pour les deux marines en vue de 2020 et ont échangé sur les sujets d'intérêts partagés. Ce dialogue permet une bonne connaissance mutuelle et une coopération bilatérale efficace et renforcée. L'amiral Moura Neto a conclu sa visite par un déplacement sur la base navale de Toulon.

## 21/02 LE *MISTRAL* ACCUEILLE LE SÉMINAIRE « MARINE ET DIPLOMATIE »

Organisé au profit des élèves de la promotion de l'École d'application des officiers de marine 2014, le séminaire « Marine et diplomatie » s'est déroulé sur le bâtiment de projection et de commandement *Mistral*. L'événement leur a permis de poursuivre leur préparation à la mission Jeanne d'Arc 2014. Les officiers élèves ont ainsi bénéficié d'interventions d'experts pour les aider à mieux appréhender les méthodes du travail diplomatique, ainsi que l'action de la Marine dans un cadre global.

## Mars AIDE À LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

Pour la déclaration de revenus 2013, des réservistes fiscalistes de Solde Assistance seront en mesure de répondre directement aux questions relatives au montant imposables à déclarer, au numéro vert 0800 00 69 50. Après analyse de votre situation, un certificat administratif rectificatif pourra, si besoin, être demandé à votre centre expert ressources humaines. Comme en 2013, une foire aux questions fiscales est accessible sur Intradef et sur le site internet du ministère de la Défense.

## AGENDA

**24 AVRIL-24 MAI**
3e édition de *La nuit aux Invalides*, spectacle vidéo spécial Grande Guerre et Libération de Paris.

**10-25 AVRIL**
Exercice Croix du Sud, entraînement pour les forces armées de Nouvelle-Calédonie.

**22-25 AVRIL**
Exercice Morskoul destiné à l'entraînement de la Force d'action navale, à Brest.

S. LAFARGUE©ECPAD – P. DONOT©MARINE NATIONALE – ©MARINE NATIONALE – A. WROBLEWSKI©HIA VAL-DE-GRÂCE – R. SENOUSSI©DICOD – J.-R. DRAHI©ARMEE DE TERRE – R. SENOUSSI©DICOD

KASSANDRA CHÉRUBIN

## 07/03 LE VAL-DE-GRÂCE ET SAINTE-ANNE SIGNENT UN PARTENARIAT

Jean-Luc Chassaniol, directeur du centre hospitalier Sainte-Anne, et le médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) du Val-de-Grâce, Dominique Felten, ont signé une convention. Celle-ci formalise l'entente des deux établissements pour coordonner la prise en charge du patient et son parcours de soins au sein de la permanence des soins en neurochirurgie adulte.

## 02/03 SEIZE MÉDAILLES FRANÇAISES LORS DES MARINE CORPS TRIALS

Une délégation de dix soldats de l'armée de Terre a participé, pour la troisième fois, à la compétition sportive annuelle des marines américains, au camp Pendleton, en Californie. La fraternité et le dépassement de soi étaient au rendez-vous de cet événement dédié aux blessés de guerre. La compétition a permis aux participants d'affronter des athlètes de diverses nationalités dans différentes disciplines : natation, tir ou encore cyclisme. Les Français ont remporté seize médailles.

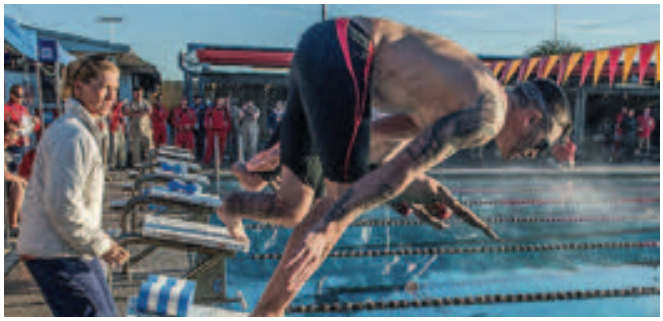

## 17-21/03 TENUE DU SIGEM À PARIS

Le Séminaire interarmées des grandes écoles militaires de 2014 (Sigem), qui s'est tenu à l'École militaire, avait pour thème « Leadership et réforme ». Il a réuni plus de 600 élèves officiers des dix grandes écoles militaires aux côtés d'une quarantaine d'élèves officiers de 28 pays. Objectif : présenter la complexité et la diversité des métiers consacrés à la défense nationale, tout en insistant sur l'importance croissante de l'action interarmées, interministérielle et internationale.

## 04/03 UN PROTOCOLE POUR LA RÉADAPTATION DES MILITAIRES BLESSÉS

À l'occasion du renouvellement de l'accord-cadre de 2003 sur le sport pour tous, un protocole favorisant la réadaptation des militaires blessés par la pratique du sport a été ajouté. La signature de cet accord par les ministères de la Défense, de l'Intérieur, des Sports ainsi que celui aux Personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, a eu lieu dans les salons du gouverneur militaire de Paris en présence de personnalités politiques et militaires, parmi lesquels des sportifs militaires de haut niveau.

**16 AVRIL**
Colloque « Passerelle pour l'emploi », Chambre de métiers et de l'artisanat de Metz.

**30 AVRIL-18 MAI**
Exercice aérien de sauvetage Angel Thunder mené au Texas (États-Unis).

**12-23 MAI**
Exercice franco-britannique Rochambeau à Mourmelon dans le cadre des accords de Lancaster House.

**15 MAI**
3e colloque des achats responsables du ministère de la Défense à l'amphithéâtre Foch de l'École militaire, Paris.

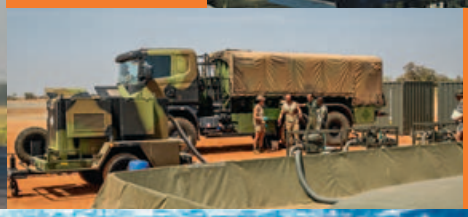

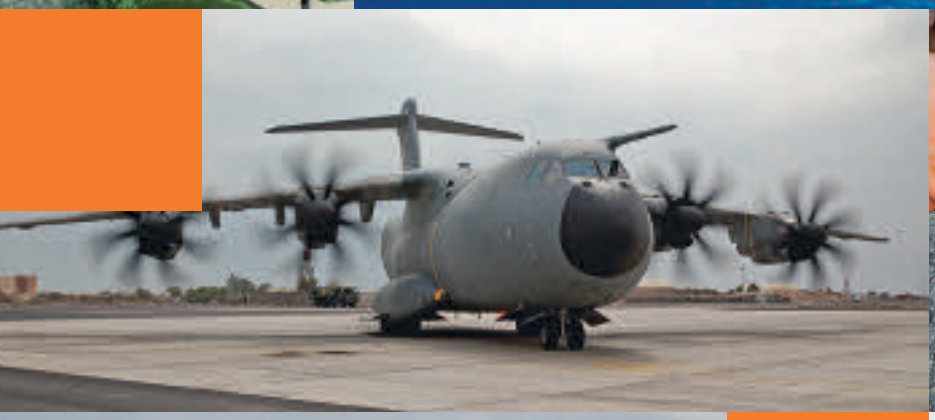

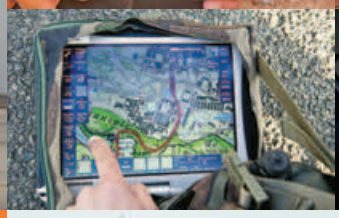

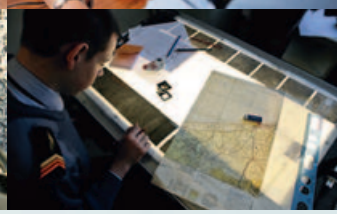

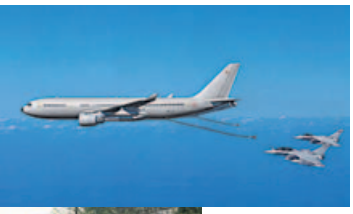

# LA RÉFORME DES ARMÉES

L'adaptation aux mutations de l'adversaire et aux nouvelles formes des conflits est indispensable. Elle s'exerce dans le cadre de l'ambition stratégique définie par l'autorité politique et des ressources budgétaires allouées.

Les délais de développement des matériels modernes et d'acquisition des compétences associées imposent de regarder loin devant. Dans le même temps, l'instabilité du monde et le poids croissant de la contrainte budgétaire commandent de renouveler régulièrement l'analyse des menaces et des capacités militaires nécessaires. L'adaptation est donc permanente avec, toujours, le souci de la cohérence globale.
Nous relevons le défi pour la période 2014-2020, à travers un projet commun à l'ensemble des armées, directions et services interarmées, que j'ai baptisé « Cap 2020 ». Guidé par notre finalité, l'engagement opérationnel, il fédère les projets de chaque armée, direction et service en les intégrant dans une seule et même logique interarmées.

Progressif et réaliste, il balise, conformément aux jalons posés par la loi de programmation militaire 2014-2019, le chemin vers la réalisation du modèle d'armée défini par le Livre blanc de 2013.

L'état d'esprit qui nous anime est une condition du succès : je crois à la force du collectif. De nombreuses difficultés s'imposeront à nous, prévues ou imprévues : nous y ferons face ensemble.
Comme sur le champ de bataille, c'est souvent loin des sentiers battus, hors des schémas habituels que se trouvent les solutions : nous imaginerons d'autres méthodes, d'autres itinéraires ; nous ferons autrement. Et puisque c'est de notre engagement commun au service de la France qu'il s'agit, nous ferons, comme toujours, au mieux. Je ne mésestime pas l'ampleur de la tâche, mais j'ai toute confiance dans la détermination des hommes et des femmes des armées, et donc dans notre capacité à porter les changements nécessaires au succès des armes de la France.

**Général d'armée Pierre de Villiers,**
**chef d'État-Major des armées**

©MINISTÈRE DE LA DÉFENSE – AGENCE 2/3/4 – DR

2014-2016

# Une nouvelle étape dans l'évolution des forces

**Parce que la transformation des armées est une dynamique permanente, l'ambitieux projet « Cap 2020 » a été élaboré pour adapter aussi bien les capacités opérationnelles que les modes de fonctionnement dans un souci de modernisation, d'optimisation et de prise en compte des enjeux futurs.**

Les armées se transforment depuis de nombreuses années, tout en menant à bien leurs engagements opérationnels. Dans la continuité de la parution du Livre blanc 2013 et du vote de la loi de programmation militaire qui a suivi, une nouvelle étape de cette transformation débute. Elle nous permettra de disposer, d'ici à 2020, d'un outil militaire complet et cohérent avec les ambitions de la France.

Cette nouvelle étape de la transformation est organisée au sein d'un projet unique, ambitieux et nécessaire, baptisé « Cap 2020 ». Construit en commun, fort du projet de chacune des armées, directions et services, il s'articule autour de trois lignes d'opérations.

**Vue d'artiste du futur ministère de la Défense à Balard. Le regroupement de l'administration centrale sur ce site à partir de 2015 engendrera d'importantes économies de fonctionnement.**

©ARTEFACTORY

## 1 OPTIMISER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

La première ligne d'opération concerne la raison d'être du ministère. Le but est de disposer, en permanence, d'une armée qui gagne et qui protège. Cela implique :

- La déclinaison des contrats opérationnels du Livre blanc en termes de disponibilité et de préparation des forces.
- La définition de priorités dans la préparation et les activités opérationnelles, en lien avec les opérations en cours.
- Le maintien de notre niveau de qualification opérationnelle, en insistant sur la complémentarité interarmées.
- L'adaptation et la modernisation de nos capacités, pour être prêts à faire face aux engagements futurs.
- La réforme des dispositifs des forces de souveraineté et de présence, en réorganisant les points d'appui et en diminuant nos effectifs.

R. NICOLAS-NELSON©ARMÉE DE L'AIR

**Troisième jour de l'opération Serval : atterrissage à N'Djamena (Tchad) d'un Rafale parti de Saint-Dizier. La réforme prend en compte la priorité à l'opérationnel émise par le Livre blanc 2013.**

## 2 VALORISER LES FEMMES ET LES HOMMES

Les femmes et les hommes des armées françaises se trouvent au cœur des adaptations à venir. Il leur est beaucoup demandé : un engagement opérationnel sans faille et de nouveaux efforts au quotidien. C'est la raison pour laquelle ils doivent faire l'objet d'une attention particulière au travers de :

- La rénovation de notre modèle de ressource humaine, dans le but d'obtenir une meilleure corrélation entre les grades, les emplois, les responsabilités et les rémunérations.
- La conduite de la déflation de 30 000 postes sur le périmètre des armées, d'ici à 2019, avec le plus de souplesse possible afin de veiller à la continuité de nos missions.
- Pour les réserves, la clarification des frontières entre réserve opérationnelle et citoyenne, le renforcement de l'attractivité pour les employeurs et un meilleur emploi des ressources.
- La fiabilisation de notre système de rémunération, afin de mettre fin aux situations dramatiques engendrées par le système Louvois.
- L'amélioration de la condition du personnel, juste compensation des contraintes statutaires imposées aux militaires du fait de leur finalité opérationnelle.
- La simplification du dispositif indemnitaire, afin de mieux prendre en compte les notions de mérite et de responsabilité.
- La poursuite de l'adaptation de notre outil de formation.

## 3 AFFÛTER L'ORGANISATION GÉNÉRALE

Enfin, l'adaptation de l'organisation des armées, dans un dispositif plus agile et plus resserré, sera articulée autour de :

- La réduction des effectifs des états-majors et des organismes centraux, en s'appuyant notamment sur Balard.
- La densification des emprises territoriales, afin de dépenser mieux et moins, en recherchant la meilleure adéquation entre le contrat opérationnel, la préparation opérationnelle, les ressources financières et le stationnement existant.
- L'amélioration de la performance des soutiens, en confiant l'administration générale et les soutiens communs au Service du commissariat des armées et en renforçant le pouvoir de coordination et d'arbitrage local des commandants de base de défense.
- La simplification des démarches administratives, dans une attitude volontariste, en prenant en compte les initiatives locales. C'est le sens de la plate-forme participative mise en place sur Intradef.

Les projets des armées, directions et services font partie intégrante de cette ambition unique de transformation des armées, afin de garantir la cohérence globale des actions à mener dans les années à venir.
Pour tous, l'ordre aux armées, directions et services 2014-2016, signé par le chef d'État-Major des armées le jour de sa prise de fonction, en décline les modalités précises pour les trois prochaines années.

# TERRE
# Transformer sans rupture

Une nouvelle période d'évolution s'ouvre pour l'armée de Terre, poursuivant la transformation qu'elle conduit déjà depuis plusieurs années. À l'horizon 2019, la force opérationnelle terrestre comptera 66 000 hommes projetables, contre 72 000 aujourd'hui. Cela représente un volume de force cohérent avec le contrat opérationnel fixé par le Livre blanc.
Le « Cap 2020 » que se fixe l'armée de Terre est guidé par l'évolution voulue par le Livre blanc autant que par la permanence de l'engagement en opérations. De fait, depuis plusieurs années, les forces terrestres engagent l'équivalent de deux brigades interarmes (environ 10 000 hommes) tous les quatre mois, tant en opérations extérieures que sur le territoire national (outre-mer et métropole).
D'ici 2019, l'ambition de l'armée de Terre consiste à préparer sa force opérationnelle aux futurs engagements en mode GTIA Scorpion. C'est un défi mobilisateur car l'arrivée de Scorpion vers 2020 représentera une révolution majeure : la conduite des opérations en sera profondément modifiée, nécessitant des évolutions doctrinales, des adaptations dans le domaine de la formation, de l'entraînement et des structures.

## SCORPION, LA MUTATION MAJEURE

Il s'agit bien sûr de transformer l'armée de Terre sans rupture. Ce qui fonctionne bien mérite d'être conservé. Il faut préserver un outil de combat performant et reconnu comme tel en France et à l'étranger et ne pas dilapider un capital d'excellence acquis dans le domaine opérationnel au fil de ces dernières années.
Le projet est porté par trois axes majeurs : la réalisation des contrats opérationnels et des capacités associées, la soutenabilité du modèle choisi aussi bien en termes de préparation opérationnelle que de soutien technique ou d'infrastructures et, enfin, la préservation de la qualité de la ressource humaine.
Scorpion revêt un caractère vital pour le premier axe. Il conditionne le renouvellement des véhicules de combat médians (VAB, AMX10RC, ERC Sagaie) qui, pour être hors d'âge, sont encore les plus utilisés en opérations. Mais ce programme ne se résume pas aux engins : il modernise également l'ensemble des capacités de commandement ainsi que celles d'appui et de combat aéroterrestre.
La soutenabilité du modèle est éminemment sensible. Elle engage le niveau de préparation opérationnelle et les conditions d'exercice du métier de nos soldats. Le bon déroulement des projets entrant dans ce cadre fera l'objet de la plus grande attention.

## PRÉSERVER LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE HUMAINE

Enfin, l'armée de Terre veillera à préserver la grande qualité de sa ressource humaine, en s'appuyant sur un modèle auquel elle est attachée, qui offre assez de souplesse pour s'adapter aux évolutions nécessaires sans bouleverser ses principes fondateurs et structurants que sont la répartition entre statuts – contractuels et de carrière –, la diversité du recrutement et la promotion interne au mérite.
Ce « Cap 2020 » sera marqué par des évolutions fortes autant que par une certaine continuité. L'armée de Terre parcourra ce chemin avec l'assurance de pouvoir compter sur la détermination de chacun et avec la volonté de garantir la qualité de la préparation opérationnelle nécessaire à l'engagement rénové en « mode Scorpion ».

J.J. CHATARD©DICOD

**Démonstration du programme Scorpion devant des parlementaires lors de la 11e université d'été de la Défense, à Pau, en septembre 2013.**

# MER
# Un horizon fixé à 2025

Le Livre blanc fixe à la Marine nationale un contrat opérationnel qui découle d'une analyse stratégique. Celle-ci constate que les menaces s'affranchissent toujours davantage des frontières et des distances et que l'incertitude s'accroît. Cet examen a conduit à maintenir le caractère mondial et hauturier de la Marine pour le futur et sa capacité à intervenir sur l'ensemble du spectre, de la sécurité à la défense, de la basse à la haute intensité. La loi de programmation militaire la décline en lançant la modernisation, très attendue, de la flotte, mais dans un format resserré. C'est sur ces bases que se fonde le projet pour la transformation de la Marine dans les années à venir, baptisé « Horizon marine 2025 », en référence à l'échéance du Livre blanc mais aussi au principal paysage du marin, l'horizon, au-delà duquel il n'a de cesse de chercher à anticiper.

S. CHENAL©MARINE NATIONALE

**La frégate de défense aérienne *Chevalier Paul* appareille de Toulon. Mettre en œuvre dans la durée des bâtiments à équipages optimisés fait partie des défis que les marins auront à relever.**

## MAINTENIR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Ce projet n'est pas sans comporter certains défis, que les marins devront relever dans les années à venir : faire cohabiter des équipements de générations très différentes, mettre en œuvre dans la durée des bâtiments à équipages optimisés, faire coïncider l'arrivée des nouveaux équipements avec un plan d'infrastructure portuaire et industriel adapté, établir des priorités au regard des réductions temporaires de capacités, faire durer certains matériels dont la date de retrait a été repoussée. Mais il s'appuie sur le maintien d'une activité opérationnelle sensiblement constante, avant une remontée progressive, sur des efforts supplémentaires en matière de simulation et sur une interopérabilité de plus en plus poussée avec les marines alliées, en particulier britannique et américaine.

## ÉVALUER LES CHARGES DE TRAVAIL

En termes d'organisation, il intègre une recherche constante de simplification administrative à tous les niveaux et une meilleure coordination des différents acteurs à l'échelon local à partir d'une analyse fonctionnelle en profondeur de l'ensemble de nos processus. Cette analyse fonctionnelle est destinée à quantifier les charges de travail de chaque marin en vue de chasser les redondances éventuelles et de simplifier les processus, mais aussi de détecter les éventuels risques et fragilités afin de s'en prémunir.

## ACCROÎTRE L'INTÉGRATION INTERARMÉES

Imaginer et construire la boîte à outils dont le chef d'État-Major des armées aura besoin pour réaliser les opérations extérieures ou les missions permanentes tout en n'obérant pas l'avenir : tel est l'objectif commun que chacun doit garder à l'esprit. Cette boîte à outils ne pourra se constituer que collectivement, en développant encore l'intégration interarmées sur le plan opérationnel, au service de la mission. La clef du succès est là, dans ce que les marins appellent, à bord, l'esprit d'équipage, c'est-à-dire la solidarité au service de l'autre et du succès collectif. Les marins mettront toute leur énergie, tout leur enthousiasme, toute leur pugnacité à réussir, comme ils le font, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, dans les opérations qu'ils conduisent sur tous les océans.

# AIR
# S'unir pour faire face

Compatible et cohérent. Ces deux mots résument parfaitement la façon dont s'inscrit le plan « Unis pour faire face » dans la modernisation du ministère de la Défense. À l'aube de ses 80 ans, l'armée de l'Air a lancé il y a un an un véritable plan stratégique qui s'adresse à tous les aviateurs. Il fixe un cap et un cadre pour construire l'armée de l'Air de demain : une armée opérationnelle, modernisée, partenaire et portée par ses aviateurs. Pour y parvenir, ce plan identifie des priorités qui s'inscrivent entièrement en cohérence avec l'ordre aux armées, directions et services du chef d'État-Major des armées.

## CONFORTER LA RÉACTIVITÉ DES FORCES

En premier lieu, un effort est porté sur la modernisation indispensable des capacités de combat et la préparation opérationnelle. La réactivité des forces aériennes et la permanence des missions de protection, de dissuasion et d'intervention doivent être confortées. Des structures optimisées, des équipements modernes ainsi qu'une formation et un entraînement adaptés constituent la garantie de conserver ce qui fait la puissance des forces aériennes au service de la France. À ce titre, c'est pour conserver la complète cohérence de cet outil que le remplacement de la flotte de ravitailleurs C-135 par le futur avion multirôle MRTT est vital.

Afin d'accompagner les réformes dans la globalité, « Unis pour faire face » propose également d'adapter et de simplifier les structures pour les rendre plus claires et plus lisibles. Concrètement, les forces aériennes et les forces de soutien seront notamment réunies au sein d'un commandement unique. Par ailleurs, dès cet été, quelques bases aériennes verront la création d'escadres qui regrouperont l'ensemble des unités contribuant à une même mission, ce qui renforcera de fait les liens qu'elles entretiennent déjà. Plus largement, c'est toute la base aérienne, outil de combat et quintessence d'une organisation où s'expriment l'ensemble des qualités du soutien pour la réactivité des forces, qui sera restructurée.

## CULTIVER LES TRADITIONS ET FAVORISER L'INNOVATION

Les aviateurs représentent le fil rouge des ambitions du plan. Car la performance de l'armée de l'Air comme la réussite de ce projet dépendent de la qualité et de l'engagement de son personnel militaire et civil. Entre innovation et retour aux fondamentaux, entre modernité et tradition, « Unis pour faire face » renforce ainsi l'identité de l'aviateur et lui insuffle une dynamique pour redonner du sens à son action. Cela passe non seulement par des décisions concrètes qui visent à consolider la gestion des compétences de manière plus individualisée, mais également par le partage des valeurs de respect, d'intégrité, de service et d'excellence. « Unis pour faire face » donne aux aviateurs les clés d'une modernisation juste et cohérente. Ils tiennent maintenant entre leurs mains l'armée de l'Air de demain.

DR

**Le MRTT, avion ravitailleur de nouvelle génération fabriqué par Airbus Military, remplacera le C-135.**

# DRM
# Prête à relever les défis qui l'attendent

En cohérence avec le nouveau Livre blanc qui réaffirme la nécessité de poursuivre le développement de nos capacités de renseignement, de traitement et de diffusion de l'information, la Direction du renseignement militaire (DRM) est, elle aussi, lancée dans un plan de transformation.
Née de la fusion des bureaux de renseignement des trois armées et de la volonté de se doter de moyens d'observation spatiale de premier plan, la DRM a été créée en 1992. Elle relève du chef d'État-Major des armées, et son directeur assiste et conseille le ministre de la Défense en matière de renseignement d'intérêt militaire.

### FLUIDIFIER LES ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS DU SECTEUR

Garant de l'appréciation autonome de situation conformément aux dispositions du code de la Défense, elle est en charge de la coordination de l'ensemble des acteurs du renseignement d'intérêt militaire. Intégrée au sein des opérations, la DRM doit délivrer le renseignement indispensable à la planification et à la conduite de celles-ci. Elle conseille également les plus hautes autorités politico-militaires.

Si le bilan de la DRM est globalement satisfaisant, il ne doit pas occulter les défis qui l'attendent dans un proche avenir. Dans le cadre de son plan de transformation, elle mène actuellement une réflexion afin de conforter sa position de tête de chaîne de la fonction interarmées du renseignement. Elle est l'échelon intégrateur du renseignement d'intérêt militaire, non seulement dans l'orientation des capteurs mais aussi dans l'exploitation de toutes les informations recueillies par les armées. Il s'agit de fluidifier les échanges entre les différents acteurs du renseignement et de développer la mutualisation de capteurs avec les autres services français de renseignement.
Les études en cours visent aussi à moderniser son organisation pour mieux s'adapter aux mutations technologiques et stratégiques, renforcer ses synergies avec le Commandement des opérations spéciales et sa contribution au ciblage, favoriser l'émergence d'une capacité de renseignement militaire géospatial et valoriser ses métiers en proposant à son personnel des formations et des missions adaptées.
La DRM, fidèle à sa devise, se transforme pour être toujours plus performante : *para victoriam !*

# SCA
# Pleine responsabilité du soutien

La transformation du Service du commissariat des armées (SCA) s'inscrit dans l'évolution de l'organisation des soutiens du ministère, tendant à généraliser une logique de filières opérées de « bout en bout » par les services. Le rattachement des groupements de soutien des bases de défense au SCA en 2014 lui impose d'adapter son organisation et ses modes de fonctionnement. En effet, le SCA devient l'opérateur unique du soutien dans le domaine de l'administration générale et des soutiens communs. Il portera la pleine responsabilité de ce soutien, sous l'autorité hiérarchique de l'État-Major des armées, et dans le cadre des régulations établies par les directions du Secrétariat général pour l'administration.
Dans cette perspective, chaque organisme du SCA sera réorganisé autour d'un axe central, la filière. Huit ont été définies (habillement, assistance juridique, etc.). Elles constituent la pierre angulaire du rapprochement avec les formations et organismes soutenus, et sont porteuses, pour le service, de l'obligation de satisfaction et de respect des besoins exprimés. Leur efficacité sera garantie par la forte intégration des processus qu'elles mettent en œuvre, allant de la conception à l'exécution.

### ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

En outre, des contrats de service nationaux seront établis entre le SCA et les principaux soutenus (armées, directions et services), qui exprimeront leurs besoins. La qualité du service rendu sera évaluée par la liaison entre les centres de pilotage et de conduite du soutien, les commandements des bases de défense et les soutenus. Enfin, un dialogue de gestion rénové permettra au SCA de corriger les écarts constatés et d'améliorer ainsi constamment l'efficacité de ses prestations.
Ce nouveau modèle permettra au SCA de conduire une manœuvre d'ampleur dans des délais contraints, tout en assurant la continuité du service rendu et en garantissant la primauté du soutien opérationnel. Un seul objectif pour le SCA : servir. Une seule mission : soutenir.

# SSA
# Tirer les enseignements des dix dernières années

Dans la perspective des nouveaux objectifs de la Défense, le Service de santé des armées (SSA) a conçu le projet « SSA 2020 ». Collégial et innovant, celui-ci a été réalisé à partir du retour d'expérience et des transformations du service engagées ces dix dernières années. Il repose sur trois principes majeurs : la concentration sur la mission opérationnelle ; l'ouverture vers le service public de santé, les coopérations internationales et la promotion du service dans le champ interministériel ; enfin la simplification de la gouvernance et de l'organisation.

### 2014, UNE ANNÉE DE TRANSITION

Après la présentation du projet le 25 novembre 2013 par le médecin général des armées Jean-Marc Debonne, les trois premiers trimestres de l'année en cours seront consacrés à la finalisation des différents projets d'établissement de tous les organismes du SSA (les centres médicaux des armées, les hôpitaux d'instruction des armées, les écoles, l'Irba, la Dapsa, la DCSSA…). Le dernier trimestre 2014 verra le lancement des premières mises en œuvre concrètes du projet « SSA 2020 », qui se poursuivront au-delà de l'actuelle loi de programmation militaire.

G. MARIETTE©ECPAD

**Module de chirurgie vitale dans le nord du Mali. Le projet « SSA 2020 » affirme notamment la concentration sur la mission opérationnelle.**

# Dirisi
# Accompagner toujours mieux armées et services

La Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (Dirisi) fête ses 10 ans cette année. Ne cessant de se transformer depuis sa création, elle garantit la disponibilité des moyens pour l'exercice du commandement opérationnel. Grâce aux capacités qu'elle déploie au titre de son projet de service baptisé « Quartz », elle contribue à la modernisation du ministère et s'inscrit pleinement dans l'action de « Cap 2020 ».

### FAIRE AUTREMENT

Au sein de cette transformation engagée, elle construit un opérateur des systèmes d'information et de communication (SIC) de confiance et met en place une nouvelle structure : Cloud Défense. Elle offre ainsi de nouveaux services (Intradef, visio…) tout en optimisant les ressources nécessaires et en pérennisant les SIC du ministère (datacenter, centres de services à distance, réseaux rénovés…).

Si la priorité demeure les opérations partout où nos forces veillent et agissent, la Dirisi organise simultanément le volet SIC de l'arrivée du ministère à Balard et assure au quotidien la continuité des services pour ses clients. Elle déploie les nouveaux outils opérationnels comme le *French Operational Network at Security Level* (FrOPS), qui est un réseau unique de conduite des opérations compatibles avec nos alliés. La Dirisi met aussi en œuvre le dispositif d'alerte Gabriel et héberge les systèmes d'information du ministère.

### FAIRE ENSEMBLE

En capitalisant sur un retour d'expérience partagé, la Dirisi accompagne les armées, directions et services dans leurs propres projets de transformation. Elle définit avec eux des plans de développement SIC à quatre ans adaptés à leurs besoins. Elle s'inscrit ainsi comme un opérateur de service et de confiance en appui de la performance des métiers.

## SEA
# Réorganisation territoriale du service

Pour répondre au mieux aux besoins, le Service des essences des armées (SEA) s'est sans cesse adapté, en renforçant systématiquement son caractère interarmées et son aptitude au soutien opérationnel des forces. La chaîne qu'il arme à présent a atteint un niveau inégalé de rationalisation, centrée sur sa finalité opérationnelle et articulée autour de trois pôles de compétence :

- La Base pétrolière interarmées (BPIA) : pôle de formation et de projection opérationnelle des personnels militaires du SEA.
- La Direction de l'exploitation et de la logistique pétrolières interarmées (Delpia) : service constructeur pour la réalisation des matériels pétroliers et des infrastructures pétrolières, gestionnaire du compte de commerce et tutelle des dépôts exploités en métropole ;
- Le laboratoire du SEA (LSEA) : pôle d'expertise, développement, qualité des produits pétroliers.

L'objectif du projet de service du SEA est d'optimiser au mieux, dans un cadre contraint de déflation d'effectifs, le niveau du service rendu aux forces armées et plus généralement à l'État. Cet objectif s'articule autour de cinq axes :

- Maintenir l'essentiel de la capacité de soutien des forces en projection, en particulier en vue de permettre à la France de réaliser une entrée en premier sur un théâtre.
- Garder à son juste besoin la capacité de soutien des forces en métropole, en sécurisant les approvisionnements des missions permanentes.
- Consolider les actions du SEA sur le plan international, seule capacité reconnue, notamment parmi les forces des membres de l'Union européenne.
- Conforter l'ancrage interministériel dans un contexte de réduction des moyens de l'État et de risque accru de perturbation de la logistique pétrolière du pays.
- Affirmer l'attractivité de la fonction pétrolière afin de disposer d'un service réactif et de qualité au profit des forces.

### TROIS PÔLES DE COMPÉTENCE

La réussite de ce projet ambitieux repose essentiellement sur une réorganisation territoriale du service (création de complexes, réduction du nombre de dépôts pétroliers, réorganisation de la maintenance pétrolière). La confirmation de l'articulation rationnelle du SEA en trois pôles de compétence, préservant l'expertise et la maîtrise des achats et des approvisionnements massifs amonts, doit ouvrir le champ à une remontée en puissance si nécessaire.

## Simu
# Une nouvelle organisation en vue

« Simu 2019 » a pour objectif de proposer une nouvelle organisation du Service interarmées des munitions (Simu), englobant son échelon central et ses établissements principaux des munitions (EP Mu), en s'appuyant sur les retours d'expérience des opérations récentes, l'évolution du stationnement des armées et le contrat opérationnel issu du nouveau Livre Blanc. Les mesures emblématiques sont : le maintien d'une capacité de stockage maximale de 110 000 tonnes sur un nombre plus réduit d'emprises (fermeture de plusieurs dépôts sur la période 2015-2019), une stabilisation du socle militaire pyrotechnicien projetable et une rationalisation de l'échelon central et des EP Mu. La mise en œuvre de ce projet est pilotée par l'échelon central du Simu, en liaison avec l'EMA, les états-majors d'armée et le SGA. Le volet RH sera conduit, pour le personnel civil, en concertation étroite avec les instances concernées et, pour le personnel militaire, en liaison avec les DRH d'armée.

A. KARAGHEZIAN/ECPAD

**Des marsouins du régiment d'infanterie chars de marine parent des véhicules en munitions pour une mission au Mali. La réforme du Simu s'appuie sur les retours d'expérience des opérations récentes.**

# Les priorités du SGA pour la transformation du ministère

**Le Secrétariat général pour l'administration a établi sa feuille de route pour 2014-2016. Ce document de 30 pages, diffusé en février, s'inscrit pleinement dans l'élan de réforme, de modernisation et de transformation du ministère porté par le Livre blanc et la nouvelle loi de programmation militaire.**

La transformation du ministère, c'est d'abord celle du fonctionnement de son organisation au service de son efficacité. Dans cette perspective, l'autorité fonctionnelle de la Direction des affaires financières et celle de la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense sont renforcées afin de disposer d'une fonction financière robuste, réactive et fiable, et d'une bonne adéquation entre besoins en postes, en organisation et en effectifs, masse salariale finançable dans le domaine des ressources humaines. La fonction infrastructure sera rénovée avec un projet de transformation du Service d'infrastructure de la Défense. Ce sera également le cas pour l'action sociale. Les processus seront simplifiés et optimisés. Il conviendra également d'aller le plus loin possible dans la dématérialisation. Le lien armée-nation sera consolidé avec une Journée défense et citoyenneté (JDC) modernisée. Enfin, des actions et des mesures en faveur du monde combattant seront mises en œuvre.

Modification de l'organisation, mais aussi des implantations. En Île-de-France, la manœuvre immobilière liée au

## Trois questions à Jean-Paul Bodin, secrétaire généra

### POURQUOI UNE FEUILLE DE ROUTE ?

Celle-ci répond à une double nécessité : elle fixe les grands chantiers que le SGA doit porter dans la mise en œuvre de la loi de programmation militaire 2014-2019 et les 32 chantiers de réforme associés ; elle répond à une très forte demande de visibilité des agents du SGA quant à leur place et leur rôle dans cette dynamique. Le SGA est en effet un acteur essentiel de cette réforme, avec ses responsabilités propres, mais qui doit être tourné vers ce qui est la finalité du ministère, c'est-à-dire la mise en œuvre du nouveau modèle d'armée et le soutien des missions opérationnelles confiées aux armées.

Ma volonté, au travers de cette feuille de route, est qu'en permanence *« un SGA performant et innovant, au service des missions du ministère »* apporte sa contribution. Les finalités de l'action du SGA, la mobilisation de ses valeurs et de ses compétences, la mobilisation des leviers de changement, de transformation, de pilotage ont été au cœur des travaux d'élaboration. La feuille de route 2014-2016 a ainsi une triple vocation : être un outil de pilotage du SGA, un levier de management que les directions et services devront décliner et enfin, un support de communication interne et externe, pour mobiliser et valoriser l'action du SGA et de ses personnels.

### COMMENT L'AVEZ-VOUS CONSTRUITE ?

La feuille de route du SGA a été conçue à partir de mes orientations, dans le cadre d'un travail collectif des directeurs du SGA et de la centaine de dirigeants du « top management » du SGA. Les travaux ont démarré dès 2012, avec la tenue de trois comités directeurs exceptionnels et de trois séminaires de travail. Différents ateliers ont ainsi permis d'avancer sur le périmètre de nos missions, la notion et l'exercice de l'autorité fonctionnelle, le fonctionnement interne (gouvernance, attractivité, bonnes pratiques, action

J.-J. CHATARD©DICOD

regroupement à Balard permettra de réduire de moitié le nombre des implantations, ce qui contribuera à assurer l'efficacité de notre outil de Défense et augmentera la qualité du service rendu aux administrés et aux publics externes. Pour accompagner ces mutations, le SGA est notamment pilote de 14 des 32 grands chantiers ministériels de modernisation, qu'il suit au travers du Comité ministériel pour la modernisation de l'administration, qu'il préside. Il est le garant, au plan interministériel, de la qualité du suivi de ces chantiers, dans le cadre de la modernisation de l'action publique. Il accompagne la mise en œuvre des réformes en établissant les actes réglementaires (via la direction des affaires juridiques) induits par les réorganisations, en conduisant la manœuvre immobilière entraînée par les restructurations et les transferts d'unités, et en accompagnant les territoires impactés par l'évolution de la carte militaire.

## LE NUMÉRIQUE, LA DÉMATÉRIALISATION ET LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES AU CŒUR DES ENJEUX

Parmi les objectifs de la feuille de route, celui d'assurer une bonne gestion de la paie, de la solde et des ressources humaines en général est particulièrement réaffirmé. La transformation du ministère repose aussi sur le développement des procédures dématérialisées, dans lequel le SGA est partie prenante, notamment pour les achats, les archives, le courrier, les données administratives, l'exécution de la dépense, mais aussi la JDC, etc.

Les systèmes d'information (SI) doivent s'accompagner en amont d'une démarche d'optimisation et de simplification des processus afin de diminuer les coûts de fonctionnement et également d'améliorer les conditions de travail. Des SI efficaces permettent de moderniser les modes de travail, de faciliter les échanges en apportant une plus-value aux utilisateurs, qu'ils soient du ministère ou extérieurs.

Une nouvelle application, Arc@de, est prévue pour la gestion du courrier à l'échelle de l'ensemble du ministère. Quant à l'archivage électronique, la nouvelle application Archipel permettra de conserver à long terme, sans problème d'obsolescence technologique, des documents et des données électroniques.

Enfin, les nouveaux outils apportés par le socle commun STC-M : réunions virtuelles, espaces de travail collaboratifs, visiotéléphonie… permettent une modernisation des modes de travail quotidien et un gain de temps.

# al pour l'administration

managériale) et enfin la simplification des processus. Il est à noter que parallèlement à la définition de nos grands chantiers, nous nous sommes interrogés sur la façon de les mener vers une capacité de management renforcé en période de réforme.

Cette feuille de route a fait l'objet d'une présentation devant l'ensemble des cadres du SGA, lors d'une convention qui a eu lieu le 10 février.

## QUEL SERA LE SUIVI ?

Sur les trois axes stratégiques définis, qui sont « soutenir la réforme du ministère », « conduire les chantiers de réforme attachés aux fonctions et aux politiques transverses du ministère » et « réformer le SGA », nous effectuerons un suivi régulier afin de mesurer l'avancée des travaux. Chaque année, le tableau d'avancement des actions sera actualisé et présenté devant l'ensemble des cadres.

## L'autorité fonctionnelle de la DAF renforcée

L'autorité fonctionnelle du SGA, par l'action de la Direction des affaires financières (DAF), s'exerce aujourd'hui sur l'ensemble des services financiers du ministère. Une nouvelle instruction ministérielle confère ainsi à la DAF une capacité à donner des instructions aux responsables des services financiers, à accéder à l'ensemble de l'information physico-financière détenue par les services, à émettre un avis conforme sur l'organisation des services et à fixer aux principaux responsables financiers concernés des objectifs à attendre dont le DAF évaluera la mise en œuvre.

J.-J. CHATARD©DICOD

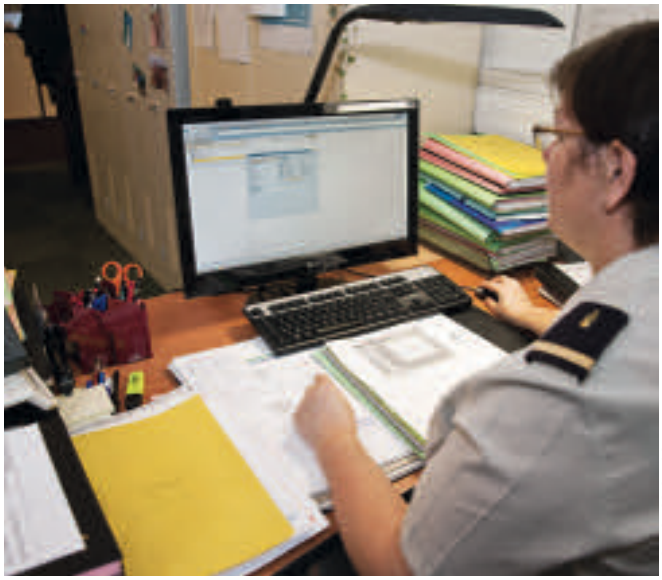

R. SENOUSSI©DICOD

## La DRH-MD, figure de tutelle

Le SGA, par la voie de la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD) qui anime un dialogue permanent avec toutes les DRH – civiles, d'armées, de directions et de services –, assure désormais le cadrage, la validation et la régulation des politiques de ressources humaines du ministère et en contrôle la mise en œuvre. À partir de 2015, l'ensemble des crédits de personnel (titre 2) seront regroupés au sein d'un même programme budgétaire, placé sous la responsabilité du SGA pour un meilleur suivi de la masse salariale à l'échelle ministérielle et en cohérence avec les efforts de réduction des effectifs que comprend la loi de programmation militaire 2014-2019.

## Optimiser les processus de gestion de la solde, de la paie et des ressources humaines

Ce projet s'inscrit dans le cadre des directives ministérielles de l'été 2013 sur la gouvernance rénovée des ressources humaines, et des décisions de décembre 2013 concernant le remplacement du logiciel Louvois. Il vise une meilleure maîtrise des processus RH et une cohérence effective entre l'organisation des ressources humaines, les effectifs et la masse salariale, telles qu'elles sont annoncées dans le Livre blanc. Les enjeux portent sur la sécurisation de la solde des militaires et la définition d'une trajectoire RH qui prend en compte les évolutions liées à l'harmonisation des processus.

J.-J. CHATARD©DICOD

## Balard, QG du ministère

Le futur quartier général du ministère, à Balard, dans le 15e arrondissement de Paris, symbolise la réorganisation géographique des services et des modes de travail. Le regroupement des directions et des services centraux du ministère sur un site unique permettra de créer un nouvel équilibre et de simplifier l'organisation de l'administration centrale en facilitant les échanges entre les différentes entités. Le Secrétariat général pour l'administration optimisera son propre fonctionnement ainsi que ses activités avec les autres organismes du ministère. La livraison est prévue le 28 février 2015 pour la parcelle ouest, et le 24 avril 2015 pour la parcelle est. Le SGA assure le déménagement de l'administration centrale sur le site en garantissant la continuité de l'activité du ministère. L'ampleur de la manœuvre et le respect des délais représentent un véritable défi.

DÉFENSE MOBILITÉ

## Une politique immobilière et une fonction infrastructure améliorées

Rénover la politique immobilière et rationaliser l'infrastructure, c'est veiller au respect des engagements de développement durable, assurer la bonne allocation des crédits dédiés à la gestion de l'immobilier et renforcer la cohérence de la fonction infrastructure en transférant au Service d'infrastructure de la Défense (SID) les programmations et réalisations des opérations de maintenance, ainsi que les régies venant des groupements de soutien des bases de défense. Dans la continuité des actions conduites depuis le déploiement des BdD en 2010 et la création du Commandement interarmées de soutien en 2011, une meilleure coordination locale améliorera la qualité du service rendu. Les crédits de maintenance seront regroupés sur une seule ligne budgétaire. Les domaines gérés par le Spac pour le soutien et le SID pour l'infrastructure sont les plus concernés.

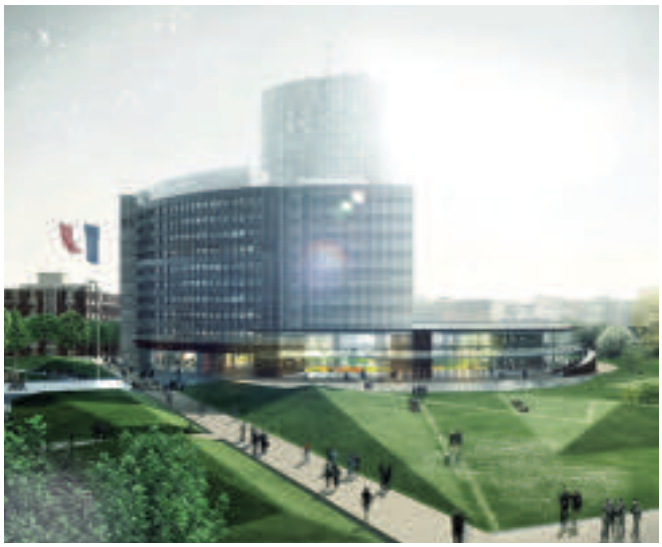

©AGENCE 2/3/4

## Priorité à la reconversion

Le retour à l'emploi civil est un axe majeur de la politique des ressources humaines du ministère de la Défense et un élément indissociable du parcours professionnel des militaires. Cet aspect participe pleinement à l'attractivité des armées. C'est pourquoi, l'agence Défense Mobilité développera une meilleure coordination des acteurs du ministère et renforcera l'offre d'accompagnement notamment au profit des officiers supérieurs

Ce sont chaque année 16 500 militaires qui sont soutenus dans leur retour à la vie civile et formés à plus de 400 métiers. En 2012, 74 % des militaires ayant quitté les armées et accompagnés par Défense Mobilité ont été reclassés dans le secteur privé ou les fonctions publiques dans les six mois suivant leur départ.

## Nouvelle Journée défense et citoyenneté

La Journée défense et citoyenneté (JDC) se rénove, après plus de quinze ans d'existence. Le service national, qui a vu passer plus de 10 millions de jeunes appelés depuis la suspension de la conscription (en 1997), ne cesse de renforcer le lien entre les armées et la nation. Depuis début février, les jeunes citoyens découvrent les premières JDC rénovées. L'accent est mis sur les problématiques défense et privilégie les procédures dématérialisées pour faciliter les démarches des jeunes via l'application « ma JDC sur mon mobile ».

# LA DGA évolue, s'adapte et prévoit

**Il faut plus que jamais savoir investir, savoir innover et savoir faire pour permettre à nos armées de gagner sur les théâtres d'opérations, pour contribuer à remporter la bataille de l'économie, pour être attractif sur le marché de l'export et pour garder notre rang mondial.**

Les investissements initiés il y a parfois trente ans et plus, dans les filières essentielles de la défense, permettent de répondre aux menaces actuelles.
C'est aujourd'hui, avec notre investissement dans les technologies innovantes et le développement des compétences étatiques et industrielles, que nous nous préparons aux dangers de demain.
Cette vision à long terme et cet impératif industriel ont été parmi les enjeux majeurs qui auront guidé les travaux du Livre blanc et de la loi de programmation militaire (LPM).
La base industrielle et technologique de défense (BITD) française est une composante essentielle de l'autonomie stratégique, permettant l'emploi de nos forces de façon indépendante. Elle est aussi un facteur de croissance et d'innovation pour l'ensemble de l'économie.
Elle représente 165 000 personnes, avec des emplois pour la plupart non délocalisables et à haute valeur ajoutée. Avec en moyenne annuelle 10 milliards d'euros alloués pour l'équipement des forces et 750 millions d'euros sur les études amont, c'est un effort important qui est fait dans cette LPM pour maintenir la viabilité de notre BITD et assurer sa compétitivité sur le long terme.
La LPM prévoit ainsi le lancement par la DGA de vingt programmes nouveaux pour venir moderniser nos capacités.

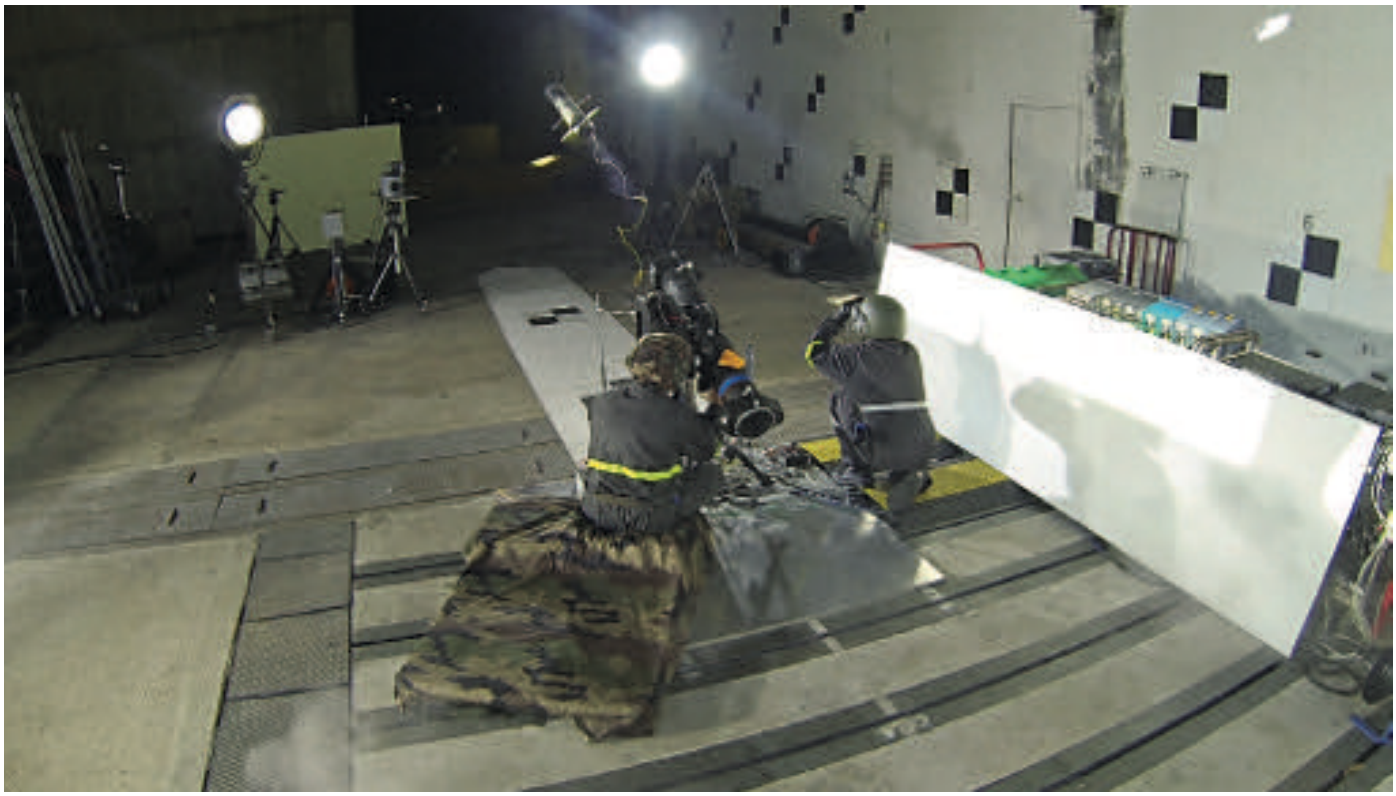

©DGATT

**Test d'un missile moyenne portée effectué par des techniciens de la Direction générale de l'armement technique terrestre.**

Citons par exemple le développement d'un nouveau standard F3R pour le Rafale, qui intégrera notamment une nacelle de désignation laser de nouvelle génération ; le lancement du programme Scorpion, qui est fondamental pour la modernisation de l'armée de Terre ; les travaux sur le système de lutte antimines futur, le SLAMF, qui sera composé de drones navals de surface et de sous-marins embarqués, en remplacement des actuels chasseurs de mines ; la poursuite du programme Musis, qui assure la relève du système d'observation spatiale optique Helios II… Au cœur de cet investissement, il y a la nécessité absolue d'assurer la compétitivité de notre industrie par l'innovation.

©DCNS

**Chantier de construction du *Suffren*, sous-marin nucléaire d'attaque qui doit être livré à la Marine nationale en 2017.**

## CONTINUER À INNOVER

Avec une vision croisée des besoins opérationnels futurs et des ruptures technologiques accessibles, la DGA est à même de définir et de proposer une politique scientifique et technique au ministre de la Défense. Premier investisseur, premier client, c'est une nécessité pour le ministère de disposer ainsi d'une stratégie claire pour sa recherche.

Des travaux les plus fondamentaux aux démonstrateurs technologiques, la palette des activités et des moyens mis en œuvre est large pour identifier et développer les technologies du futur et accompagner leur industrialisation.

Sur la prochaine LPM, un effort important sera ainsi porté sur la préparation du renouvellement des deux composantes de la dissuasion, sur le système de combat aérien futur et des prochaines générations de missiles, et sur la montée en puissance des travaux sur la cyberdéfense.

L'innovation ne concerne toutefois pas que nos grands maîtres d'œuvre. Elle trouve son origine dans une chaîne d'acteurs, qui va des laboratoires aux PME/ETI. Ce sont ainsi plus de 4000 PME qui composent la *supply chain* française, dont plus de 300 sont suivies par la DGA car détenant des compétences critiques. La DGA a mis notamment en place des dispositifs spécifiques pour orienter et accompagner cette innovation : allocations de thèses (150 par an), Rapid (Régime d'appui pour l'innovation duale) pour financer des projets auprès de PME, Astrid, ciblant les laboratoires, ou encore Astrid Maturation, qui permet de renforcer le transfert de technologies des laboratoires vers les PME.

## PERPÉTUER LES SAVOIR-FAIRE

La DGA apporte des compétences techniques uniques en France pour la conduite de programmes complexes. Structurée autour de plus de 50 métiers, elle met en œuvre son expertise tout au long du cycle de vie des programmes d'armement. En traduisant le besoin opérationnel en spécifications techniques, en négociant et pilotant les contrats passés aux industriels, en assurant la maîtrise des risques techniques, calendaires et financiers… Pour juger de la pertinence des choix proposés par l'industrie, pour vérifier la conformité fonctionnelle de la définition proposée et les performances des équipements livrés, elle s'appuie sur une population hautement qualifiée, constituée à 50 % d'ingénieurs. La DGA dispose également d'un dispositif resserré de neuf centres d'expertise en France, qui couvrent la totalité du spectre des systèmes d'armes d'aujourd'hui et de demain : depuis les essais de matériaux sur éprouvettes jusqu'aux essais complexes de type tir de missile. En 2013, 6,5 millions d'heures d'essais ont été ainsi effectuées par ces centres.

Le savoir-faire technique de la DGA est également mis en œuvre pour soutenir l'exportation de nos systèmes d'armes dont elle assure la conduite au profit du ministre. Au-delà des enjeux stratégiques évidents, l'export est devenu critique pour maintenir notre industrie au premier rang. Avec 6,3 milliards d'euros de prises de commandes en 2013, il représente près de 30 % de son chiffre d'affaires. La dimension internationale de la DGA se traduit également dans la conduite des programmes en coopération qui représente un peu plus de 15 % de ses investissements.

## UNE DGA EN MOUVEMENT

Depuis sa création en 1961, la DGA n'a eu de cesse d'évoluer pour s'adapter à son environnement. Aujourd'hui, renforcée dans ses missions principales par la loi de programmation militaire, elle doit garantir sur la durée le développement de ses compétences pour faire face aux menaces futures. La DGA poursuit ainsi sa mutation dans un format plus compact, généralisant l'utilisation des méthodes d'ingénierie système les plus modernes, en connexion et en cohérence avec l'industrie. C'est ainsi qu'elle permettra aux forces armées d'être au rendez-vous capacitaire de 2020. ■

**Laurent Collet-Billon,**
**délégué général pour l'armement**

# L'histoire des trans

**En Ille-et-Vilaine, l'espace Ferrié – musée des Transmissions expose l'évolution des systèmes de communication et retrace le parcours des personnages qui ont contribué au développement de ces techniques, qu'ils soient acteurs de la société civile ou figures du monde militaire.**

PHOTOS : J.-J. CHATARD©DICOD

# missions décryptée

Sans transmission pas d'ordre, sans ordre pas d'opération. La communication est stratégique. Tel est le message de l'espace Ferrié – musée des Transmissions de Cesson-Sévigné, près de Rennes. Les transmissions détiennent un rôle clef pour exercer un pouvoir et diffuser des ordres. Au sein des armées, elles exigent un engagement opérationnel permanent et une compétence technique en perpétuelle évolution. L'espace Ferrié, qui doit son nom au pionnier des transmissions militaires et de la télégraphie sans fil Gustave Ferrié, livre de manière pédagogique les secrets de cette technologie. *« À l'origine, le musée des Transmissions était purement technique. Nous y avons intégré des éléments historiques et humains sans pour autant mettre de côté l'aspect scientifique. Nous souhaitons faire comprendre aux visiteurs les grandes innovations technologiques – électricité, triode, faisceaux hertziens – qui ont permis le progrès des transmissions depuis 1870 »,* explique la capitaine Valérie Caniart, conservatrice du musée depuis 2012.

**Ci-dessus : émetteur-récepteur portatif PP-11 utilisé durant la deuxième moitié du xx^e siècle. À gauche : téléphone de préfecture et tableau annonciateur quatre voies de type Routin, en service pendant la Première Guerre mondiale.**

## Des pigeons à la rescousse

Au fil de la visite, on découvre que chaque conflit a apporté son lot d'innovations. Ainsi, lors de la guerre de 1870, Paris est assiégé et le gouvernement se retranche à Tours, mais le câble qui relie les deux villes est coupé par les Prussiens. La colombophilie et le télégraphe optique servent de moyens de secours. Des unités spécialisées dans ces domaines sont créées dans les armées.

Quelques années plus tard, la compétition entre puissances coloniales en Afrique et la crise de Fachoda, en 1898, démontrent la nécessité de se doter de moyens de communication sans fil. Arrive en France la télégraphie sans fil. Pendant la Première Guerre mondiale, la tour Eiffel, qui restera une station de radio militaire jusqu'en 1920, devient les grandes oreilles de la France. À cette même période, les sapeurs télégraphistes jouent un rôle clé en tirant des câbles pour relier le front aux postes de commandement et recueillir les renseignements obtenus par l'écoute des lignes ennemies. La guerre des télécommunications fait son entrée sur les champs de bataille.

Seconde Guerre mondiale : les merlinettes marquent l'entrée des femmes militaires dans le monde des transmissions. Elles doivent leur surnom au général Merlin qui, devant la pénurie de personnel masculin, décide de créer un corps féminin des transmissions. La radio s'impose comme élément indispensable durant le conflit en tant que vecteur de contre-propagande et instrument de communication des résistants. *« Les opérateurs radio clandestins étaient arrêtés au bout de 30 minutes en moyenne lorsqu'ils émettaient »,* souligne la conservatrice du musée.

Côté codage, le chiffrement est ce qui permettait aussi bien aux militaires qu'aux diplomates de protéger une information en faisant en sorte qu'un message intercepté soit incompréhensible pour l'ennemi. Transcription, substitution, ■■■

**De fabrication américaine, la machine à chiffrer de type KL7 est utilisée par l'armée française à partir de 1956. L'Otan a dû modifier les systèmes de cryptage de l'appareil après qu'un engin de ce type a été saisi lors de la capture du navire américain *USS Pueblo* par la Corée du Nord en janvier 1968.**

■■■ plusieurs méthodes nées dans l'Antiquité ont perduré jusqu'aux années 1950. La base : un document de référence qui sert de décodeur. De nombreuses opérations étaient réalisées à la main jusqu'en 1980, à l'image de ce que montre le cahier de Georges Painvin, célèbre cryptanalyste qui a réussi à percer le secret du « chiffre ADFGVX », système utilisé par les Allemands à la fin de la Première Guerre mondiale. Dans les années 1920, les machines de chiffrement entrent en jeu, parmi lesquelles la fameuse Enigma. *« Avec la révolution numérique, on commence à chiffrer autre chose que du texte. Arrivent alors les radios brouilleuses de voix et les téléphones cryptés »,* précise la capitaine Valérie Caniart. En témoigne l'exposition d'engins tout à fait énigmatiques.

## Un studio radio pour de Gaulle

Nouvelle pièce phare du musée : le studio d'enregistrement qui se trouvait au PC Gypse. Construit en 1963 sur la base aérienne de Taverny, cet abri antiatomique, enterré à 50 mètres de profondeur sous les carrières de gypse, est destiné à servir de refuge au pouvoir exécutif en cas de conflit nucléaire. En pleine guerre froide, le général de Gaulle demanda la réalisation de cette installation pour conserver un contact avec les Français, comme il l'avait fait durant la Seconde Guerre mondiale, par le biais de la radio. Ce studio, qui est resté au PC Gypse jusqu'en 1982, ne servira finalement jamais.

À travers les nombreux faits historiques qu'il relate, l'espace Ferrié met en lumière les parcours des acteurs qui ont forgé l'identité de l'arme des transmissions. Comme le général Leschi, grand résistant et premier directeur technique de la Radio-Télévision Française. Ou encore le général Deygout, initiateur du Rita, le réseau intégré de transmissions automatiques, réseau maillé qu'il avait imaginé bien avant que la technologie ne permette sa réalisation. Enfin, le mémorial de l'espace Ferrié rend hommage à tous les transmetteurs sans qui, à travers les âges, les ordres ne seraient jamais arrivés aux mains des chefs des opérations. ■

Camille Martin

## Infos pratiques

**Fermé le mardi et le samedi**
**Entrée : 4 €, 2 € (tarif réduit), gratuit le premier dimanche de chaque mois.**
**Tél. : 02 99 84 32 43. Espace Ferrié – musée des Transmissions, 6, avenue de la Boulais, 35510, Cesson-Sévigné.**

**Scannez le QR code pour visionner le diaporama du reportage**

# ARMÉES D'AUJOURD'HUI

# Le roi de la jungle

**Le fleuve Maroni et l'Amazonie n'ont pas de secret pour lui. En 2008, Damien Baya suit une formation d'aide guide accompagnateur au régiment du service militaire adapté de Guyane. Aujourd'hui caporal-chef, il encadre des stagiaires et rêve de créer une agence de tourisme.**

Saint-Jean-du-Maroni, à 270 kilomètres de Cayenne, à la frontière surinamienne. Au fond d'un hangar du régiment du service militaire adapté (RSMA) de Guyane, serpents et mygales évoluent dans des vivariums. Trois jeunes guyanais, en treillis, s'affairent auprès d'eux. *« Voici une matoutou »*, explique le caporal-chef Damien Baya, engagé volontaire au RSMA, en posant une imposante araignée sur le plat de sa main. L'animal, facilement reconnaissable à l'extrémité orangée de ses pattes, se promène le long de son avant-bras. *« Cette mygale n'est pas dangereuse, mais, lorsqu'elle est énervée, elle peut laisser tomber des poils urticants »*, ajoute-t-il calmement avant de replacer l'arachnide dans son vivarium. Ce hangar cache d'autres spécimens locaux comme un anaconda de 4 mètres capturé au régiment. *« Le caporal-chef Damien Baya est mon adjoint. C'est quelqu'un de très calme et de très compétent dans le domaine de la flore et de la faune guyanaises. Je lui fais totalement confiance »*, confie l'adjudant Stéphane Huet, chef de section « aide guide accompagnateur » au RSMA qui, lui, ne semble pas vraiment à l'aise face au reptile.

Près du fleuve Maroni et de la forêt équatoriale guyanaise, Damien est chez lui. Il est Bushinengue, un peuple descendant d'esclaves africains qui ont fui le servage au XVIIe siècle. S'il parle français depuis l'âge de 7 ans, sa langue maternelle est celle du fleuve, le taki-taki. Né en 1986 à Apatou, petite commune de l'ouest guyanais, il vient agrandir une famille de 7 enfants. *« J'ai découvert le régiment à l'occasion d'une visite avec ma classe de 5e. Mais, à cette époque, je ne me voyais absolument pas intégrer le RSMA un jour. J'avais des problèmes de comportement et je n'étais pas d'accord pour que quelqu'un me donne des ordres. Ce qui m'intéressait, c'était le travail du bois »*, se souvient-il. Il passe donc un BEP menuiserie et part à Kourou où il obtient son bac professionnel. À l'été 2008, Damien est reçu à l'université de Toulouse. *« Pour aller là-bas, je devais prendre l'avion. Malheureusement, je n'avais pas assez d'argent pour payer le billet et je n'ai pas pu obtenir d'aide. »* Le jeune homme s'intéresse alors aux formations proposées par le service militaire adapté et opte pour celle d'aide guide accompagnateur.

> « Ayant été moi-même volontaire stagiaire, je suis la preuve vivante que tout le monde peut y arriver. »

La forêt et le fleuve n'ont pas de secret pour Damien. À 22 ans, il devient volontaire stagiaire et suit durant un an son apprentissage d'aide guide accompagnateur, proposé uniquement au RSMA de Guyane. Encadré par des militaires et des volontaires techniciens locaux, il apprend à respecter autrui, à travailler en équipe et retrouve confiance en lui. *« Au début, c'était difficile d'obéir aux ordres… Et puis je détestais les pompes ! »* raconte-t-il en souriant. À la fin de sa formation, il se classe deuxième de sa promotion. Le RSMA lui propose alors de devenir volontaire technicien, ce qu'il accepte. C'est désormais à lui de soutenir et d'encadrer les jeunes volontaires stagiaires. À 23 ans, il s'agit de sa première expérience professionnelle. Quatre ans plus tard, il ne regrette rien et a toujours des projets en tête. *« Aujourd'hui, j'assume davantage de responsabilités. Ayant été moi-même volontaire stagiaire, je suis la preuve vivante que tout le monde peut y arriver ! C'est ce que je dis aux arrivants : rien n'est impossible, il suffit d'y croire. »*

Dans la section, Damien donne des cours de botanique. Il explique comment vivre au milieu de son paradis vert : *« Lorsque vous êtes en forêt, si vous vous faites piquer par un animal venimeux comme le scorpion, il faut trouver un palmier pêche. Prélevez un bout de racine, pilez-le et étalez cette pâte sur la blessure. Si vous souhaitez vous prémunir contre les moustiques, repérez un simarouba, un arbre à tronc blanc qui peut faire jusqu'à 25 mètres de hauteur. Froissez des feuilles que vous aurez prélevées et mélangez-les avec un peu de rhum. Étalée sur la peau, cette mixture constitue un très bon répulsif. »*

En octobre 2013, le caporal-chef a signé un contrat de deux ans, renouvelable, au sein du RSMA. Son avenir, il le voit en Guyane où il espère créer une agence de tourisme. Il possède déjà un terrain, près du fleuve, sur lequel il envisage de construire un carbet, abri de bois ouvert. *« Je pourrai y amener les touristes en pirogue et leur faire découvrir la forêt équatoriale. Ils auront la possibilité d'y passer la nuit dans leur hamac ! »* Damien sera alors chef d'entreprise et, s'il doit engager des employés, il se promet *« d'embaucher des jeunes du RSMA, car je sais qu'ils sont travailleurs »*. ■

**Flora Cantin**

A. KARAGHEZIAN©ECPAD

## **Le caporal-chef Damien Baya** en six dates

**1986** Naissance à Apatou, en Guyane

**2003** Visite le régiment du service militaire adapté (RSMA) de Guyane

**2008** Obtient son baccalauréat professionnel et devient stagiaire au RSMA

**2009** Volontaire technicien

**2012** Naissance de son premier enfant

**2013** Stage en métropole.

©ECPAD

**Avril 1918 – Une équipe de pièce d'un canon de 75 en Picardie**

**De 1914 à 1918, le canon de campagne de 75 mm modèle 1897 est l'arme principale de l'artillerie française. Précis, mobile, doté d'une cadence de tir rapide, il est une réussite technologique sans précédent. Très efficace durant la guerre de mouvement, notamment lors de la bataille de la Marne, il se révèle moins adapté à la guerre des tranchées.**

1914

# Revue des troupes

**Si, au sein de la Triplice, l'Empire allemand possède une armée moderne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie sont mal équipées. Dans le camp de la Triple-Entente, la France est puissante, la Russie manque de matériel et le Royaume-Uni a privilégié sa flotte…**

Contrairement à une légende tenace, l'Europe du premier semestre 1914 ne vit pas sur le pied de guerre, et au sein des deux grandes alliances, la Triple-Entente (France, Russie, Royaume-Uni) et la Triplice (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie), la situation militaire de chaque nation est très variable. Pour l'essentiel, les armées des futurs belligérants sont en cours de réorganisation et de montée en puissance.

Au centre du continent, l'Empire allemand est sans doute le seul dont on puisse considérer que les unités sont effectivement opérationnelles. Qu'il s'agisse des effectifs, de la formation, des armements ou des équipements, les efforts budgétaires régulièrement engagés depuis plusieurs années, grâce à une natalité dynamique et une économie florissante, permettent au IIe Reich de disposer d'une force terrestre puissante et moderne. Passée de 640 000 à 810 000 hommes en trois ans, l'armée allemande a poursuivi sa modernisation, en particulier par la création d'une vingtaine de bataillons du génie et des unités de transmissions, mais aussi d'unités de transport ou d'avions. L'augmentation du nombre de conscrits incorporés chaque année (plus 65 000 en quatre ans) permet également d'aligner, à effectifs de temps de guerre presque complets, les corps d'armée frontaliers de la France et de la Russie.

La situation est tout autre pour son plus solide allié, la double monarchie austro-hongroise. L'armée est en réalité composée de trois sous-ensembles distincts, l'armée commune royale et impériale, la *Landwehr* autrichienne et la *Honved* hongroise, armées essentiellement territoriales et de réserve. Pour marquer sa présence politique au sein de l'empire, le parlement de Budapest s'est régulièrement opposé à l'accroissement des moyens humains et matériels de l'armée commune et n'a consenti quelques efforts que pour essayer de transformer la *Honved* en armée de plein exercice. Il en résulte que les unités connaissent un grave sous-effectif chronique, que les dotations théoriques ne sont pas toutes réalisées et que la formation laisse à désirer. Les états-majors ne sont pas totalement constitués et les unités de soutien logistique restent embryonnaires : les efforts entrepris par le général Conrad von Hötzendorf pourraient « mettre au pas » la Serbie voisine, mais l'armée austro-hongroise n'est pas encore en mesure d'engager une longue campagne contre un adversaire plus puissant.

L'Italie enfin est dans une situation délicate. Son armée est péniblement venue à bout de la résistance turque en Cyrénaïque et en Tripolitaine, provinces qu'elle doit désormais pacifier (un corps expéditionnaire de 60 000 hommes reste engagé outre-Méditerranée). Et le rêve colonial italien n'est pas majoritairement soutenu par la population. La situation sociale est particulièrement tendue (« semaine rouge » en juin 1914), les stocks sont à reconstituer, une partie des équipements est à renouveler et l'on estime que 25 % des appelés seulement, sur 730 000 mobilisables, sont instruits : Rome a besoin de paix et de développement économique.

## Création de nouvelles unités

Face à la Triplice, la Triple-Entente n'est pas vraiment mieux lotie. En France, l'adoption récente de la loi des trois ans a porté les effectifs à 830 000 hommes environ (dont 690 000 en métropole) et permis de créer de nouvelles unités, mais les matériels sont encore en cours de fabrication ou de mise en place. Les règlements sont en refonte et le manque de camps de manœuvre rend difficile l'instruction collective. Si les effectifs sous les armes offrent un relatif équilibre à la menace allemande aux frontières, les forces de couverture restent numériquement près de 40 % inférieures à ce qu'elles sont sur la frontière du Reich. Le processus de réorganisation en marche ne doit donner son plein effet qu'à partir de 1915 au mieux. En dépit de ces difficultés, jamais l'armée française n'avait été aussi puissante.

« En France, l'adoption récente de la loi des trois ans a porté les effectifs à 830 000 hommes, mais les matériels sont en cours de fabrication. »

L'empire des tsars, bousculé par sa défaite contre le Japon en 1905, a semble-t-

■■■ il retrouvé toutes les apparences de la puissance. Son immense population lui permet théoriquement d'incorporer entre 12 et 15 millions de recrues et l'on parle déjà de rouleau compresseur russe, mais la réalité est moins glorieuse. L'analphabétisme massif rend difficile l'instruction de la troupe et, surtout, les matériels manquent cruellement, y compris l'armement individuel, au point que les règlements d'infanterie prévoient que le soldat doit récupérer sur le champ de bataille l'arme et les munitions de son camarade tué. Surtout, le réseau ferroviaire russe ne permet pas le transport et le déploiement rapide des unités.

Au Royaume-Uni enfin, la priorité a été de longue date accordée à la *Navy* pour laquelle le parlement de Westminster a voté des budgets élevés. L'armée de Terre n'est en aucun cas dimensionnée pour une intervention importante sur le continent, tandis que la population comme le gouvernement y restent très majoritairement hostiles au premier semestre 1914. Elle n'est encore constituée que d'une petite force expéditionnaire professionnelle de quelques divisions (170000 hommes au maximum) projetables sous réserve de vider ses dépôts métropolitains. Londres, qui n'a aucune obligation diplomatique d'intervention sur le continent, achève le processus de réorganisation de son armée territoriale et de ses réserves pour assurer la défense de ses côtes et du territoire national.

## Programmes d'armement naval

La Serbie et la Belgique figurent dès le premier jour aux côtés de l'Entente. Attaquée par l'Autriche-Hongrie, la Serbie vient de participer aux deux guerres balkaniques et son armée est épuisée. Elle peut mettre en ligne une vingtaine de divisions d'infanterie, dont la moitié de réserve, mais ne dispose que de quelques escadrons de cavalerie opérationnels et de batteries mal équipées. Peu développée, elle ne dispose pas de puissantes industries et ses troupes doivent être complétées avant d'envisager de nouvelles campagnes.

L'armée belge est également en cours de réorganisation. Celle de 1913 est loin d'avoir abouti, puisqu'elle n'affiche qu'un effectif d'environ 200000 hommes alors que l'objectif est de 340000. Par ailleurs, la volonté de manifester une entière neutralité handicape le pays, qui doit prévoir d'écarteler ses forces entre les frontières française et allemande.

C'est dans le domaine naval que les investissements sont, en proportion, les plus importants dans tous les pays. Chaque puissance européenne a engagé la rénovation de sa flotte et mis en chantier plusieurs Dreadnoughts ou super-Dreadnoughts – cuirassés fortement motorisés, blindés et dotés d'une grande puissance de feu – afin de conserver son rang. Si la rivalité anglo-allemande dans ce domaine est bien connue, on observe le même processus en France, en Russie, en Italie ou en Autriche-Hongrie, mais ces programmes d'armement naval sont, selon les pays, à échéance des années 1918-1922 pour leur première phase de réalisation.

À de nombreuses reprises au cours des années précédentes, plusieurs pays (Autriche-Hongrie, Russie et Italie) ont procédé, à l'occasion des crises balkaniques, à des mobilisations partielles, sans que ces mesures purement techniques n'entraînent une aggravation de la situation diplomatique. Au plan militaire, rien, à la fin du mois de juillet 1914, n'impliquait une inévitable entrée en guerre quelques jours plus tard. ■

**Lieutenant-colonel Rémy Porte,**
**docteur habilité en histoire**

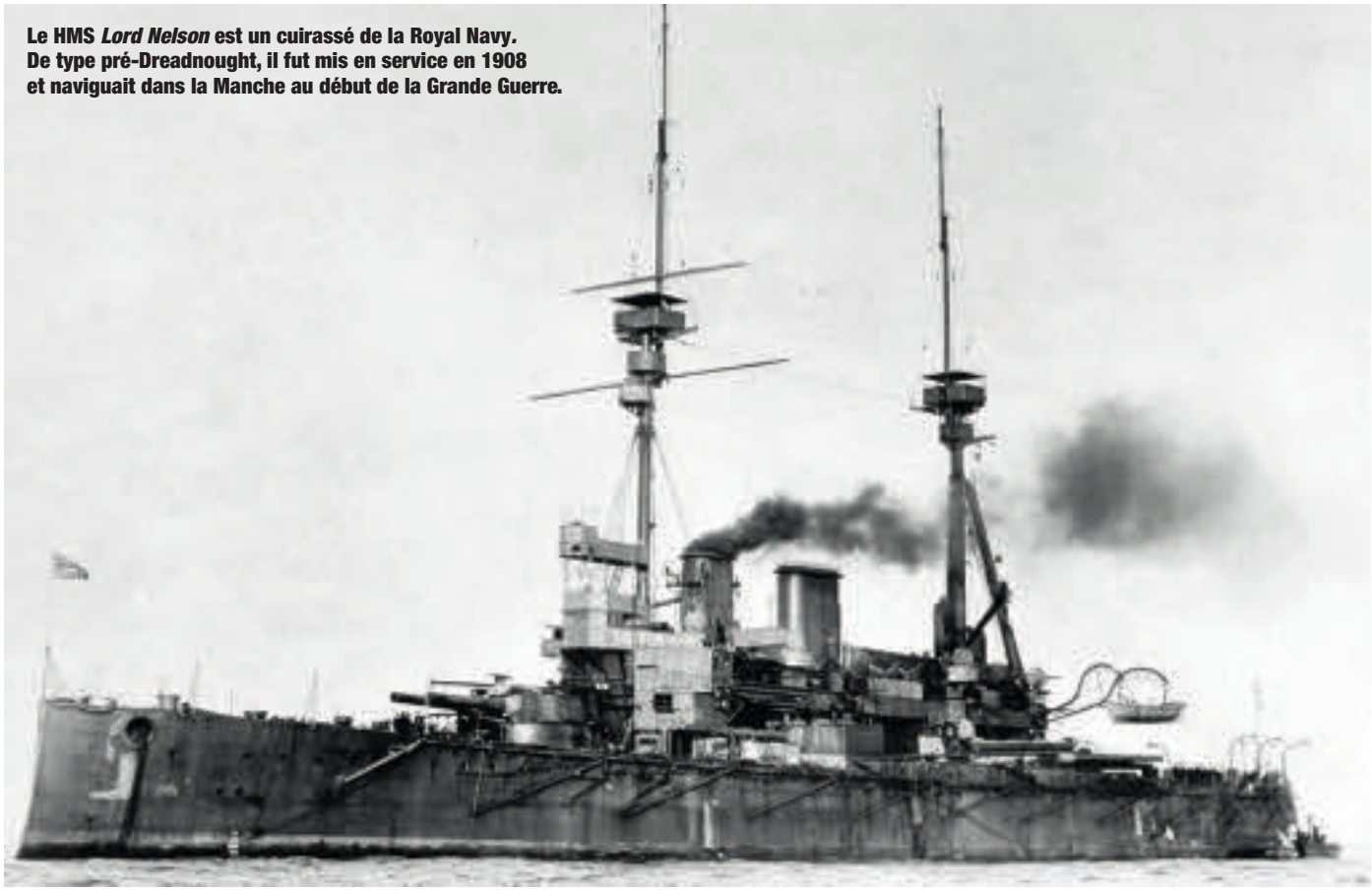

**Le HMS *Lord Nelson* est un cuirassé de la Royal Navy. De type pré-Dreadnought, il fut mis en service en 1908 et naviguait dans la Manche au début de la Grande Guerre.**

©AFP IMAGEFORUM

# Pour être au cœur de la défense,
# ABONNEZ-VOUS !

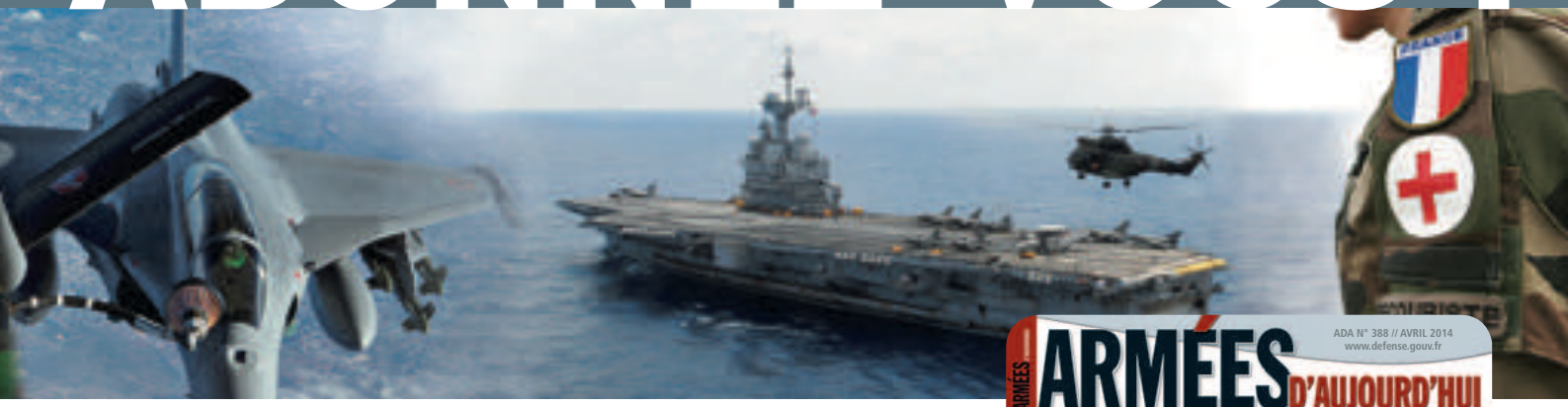

| Abonnement | Public | | | Spécial* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | France | Dom/Com par avion | Étranger par avion | France | Dom/Com par avion | Étranger par avion |
| 1 an (10 n°s) | 20€ | 30€ | 35€ | 15€ | 25€ | 30€ |
| 2 ans (20 n°s) | 35€ | 55€ | 65€ | 25€ | 45€ | 55€ |

*Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Chaque mois, **découvrez nos forces en action**, les enjeux de notre **stratégie de défense**, les facettes de l'industrie et des **technologies de l'armement.** Participez aux débats des armées et **renforcez votre culture militaire**. **Avec ses 68 pages et sa version online**, *Armées d'aujourd'hui* est le magazine indispensable de ceux qui veulent des repères pour la défense d'aujourd'hui.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom et prénom ..... Grade ou fonction .....

Adresse ..... Localité ..... Code postal .....

**Renseignements statistiques**

Âge ..... Profession ..... Secteur d'activité ..... Nom de l'entreprise .....

Abonnement souhaité

☐ Normal ☐ Spécial* ☐ France ☐ Étranger/Dom-Tom/Par avion

☐ 1 an ☐ 2 ans Nombre d'exemplaires ☐

*** Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).**

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

**Joindre à la commande le règlement à l'ordre de : M. l'agent comptable de l'ECPAD, et envoyer celui-ci à :**
**ECPAD / Service abonnements, 2 à 8 route du Fort / 94205 Ivry sur Seine CEDEX. Tél. : 01 49 60 52 44 - Fax : 01 49 60 59 92. Email : routage-abonnement@ecpad.fr**

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires au traitement de votre commande et destinées à nos services internes. Elles ne sont en aucun cas communiquées et peuvent donner lieu au droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 6/01/1978.

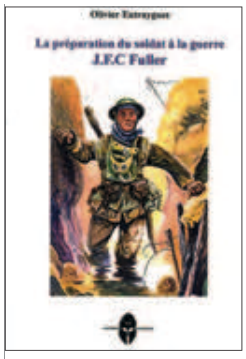


## LA PRÉPARATION DU SOLDAT À LA GUERRE J. F. C. Fuller

Présenté et analysé dans une première partie par le lieutenant-colonel Olivier Entraygues, docteur en histoire, cet ouvrage offre une traduction du premier essai du capitaine J. F. C. Fuller, alors stagiaire au *Staff College* britannique en 1914. Ce livre de jeunesse de l'officier, considéré comme le véritable prophète de la *Blitzkrieg* et le chef de file de la pensée moderne, est consacré à la formation du soldat, notamment sa préparation psychologique et les aptitudes foncières à développer. Un opuscule dont les manuels actuels de mise en condition opérationnelle s'inspirent encore, tant les principes qu'il édicte sur la guerre moderne sont invariables.

***Olivier Entraygues, Brèches Éditions, 197 p., 12 €***

## DE PÈRE LÉGALEMENT INCONNU

Camille a 60 ans. Née d'une mère vietnamienne et d'un officier du corps expéditionnaire en Indochine, elle a grandi en France, seule avec sa mère, qui a gardé le secret de l'identité de son père. Au terme d'une quête de plusieurs années, elle retrouve sa trace grâce à la rencontre presque inespérée avec un sous-officier archiviste du Service historique de la Défense. Se

dessine alors le visage, le cœur, le destin d'un homme mort depuis trente ans, à la fois terriblement absent et pourtant tutélaire. Avec un réel talent descriptif des mondes qui s'entrecroisent et des états d'âme, Françoise Cloarec, psychanalyste, artiste et essayiste, offre ici un roman plein de pudeur, fondé sur une histoire vraie.

***Françoise Cloarec, éd. Phébus, 160 p., 15 €***

## L'Espoir meurt en dernier

Il a 24 ans en 1949. Il est sous-lieutenant au 3e régiment étranger d'infanterie. Il est en Indochine, sur la RC4, surnommée « la route de la mort ». À la tête d'une section de légionnaires, il commande le poste 41 Est. Il y connaît son baptême du feu aux côtés d'hommes aguerris, légionnaires et partisans de l'ethnie Nung. En septembre 1950, c'est la bataille de *« Camerone à Dong Khê »*. Après 50 heures de combats violents entre légionnaires et Viêt-minh, il est fait prisonnier, fusil à la main. Commencent alors quatre années de captivité à endurer l'épuisement, la faim, l'angoisse, la manipulation politique, la maladie, les blessures et la mort. Dans son livre, Bernard Grué revient sur ce passé, sans haine envers l'ennemi, avec humanité et humour. Car *« il n'y a jamais de tunnel sans lumière à la fin »*.

***Bernard Grué, Éditions du Rocher, coll. « Lignes de feu », 189 p., 18 €***

## LA FRANCE LIBRE FUT AFRICAINE

Hormis quelques exceptions comme celle du mont Valérien, on trouve avec peine des plaques commémorant l'apport de l'Afrique équatoriale française à la France libre. Pourtant, c'est de Brazzaville que De Gaulle lance son manifeste en octobre 1940, et du Tchad que Leclerc part en jurant de ne s'arrêter qu'après avoir atteint Strasbourg. Le Canadien Eric Jennings, professeur d'histoire contemporaine à Toronto, spécialiste de l'histoire coloniale française, entend rendre à cette partie de l'Afrique la place qu'elle mérite au sein de la France libre. Il décrit une histoire d'ombres et de lumière, nous éclairant sur des hommes et des événements qui ont compté dans cette Seconde Guerre mondiale. Coédité avec la DMPA, agrémenté d'un corpus de notes très complet, cet ouvrage a bénéficié d'un accès à des sources jusque-là inédites.

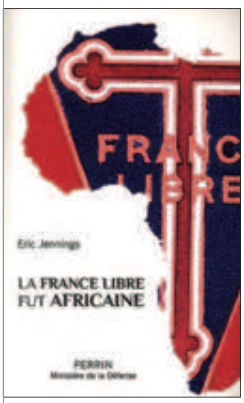


***Eric Jennings, coédition Perrin et ministère de la Défense, 352 p., 23 €***

## JOFFRE

Le lieutenant-colonel Porte, docteur habilité en histoire, propose une biographie très documentée sur le maréchal Joffre. Adulé au lendemain de la bataille de la Marne, puis vivement critiqué, Joffre a presque été oublié dans l'historiographie récente. À partir d'archives publiques et privées et de souvenirs des acteurs et des témoins, l'auteur dresse le portrait d'un polytechnicien, d'un sapeur, d'un colonial (Formose, Tonkin, Soudan, Madagascar), qui devient en 1911 chef d'État-Major général des armées. Son nom est associé à la bataille de la Marne au début de la Grande Guerre et son action est particulièrement sensible en 1915 et 1916 dans le développement des armements modernes. Il fédère les alliés autour d'une stratégie militaire commune en décembre 1915, et quitte son poste l'année suivante. Ambassadeur extraordinaire après la guerre, il remplit des missions officielles jusqu'au milieu des années 1920.

***Rémy Porte, éd. Perrin, 432 p, 23 €***